

## Archived Content

Information identified as archived on the Web is for reference, research or record-keeping purposes. It has not been altered or updated after the date of archiving. Web pages that are archived on the Web are not subject to the Government of Canada Web Standards.

As per the [Communications Policy of the Government of Canada](#), you can request alternate formats on the "[Contact Us](#)" page.

## Information archivée dans le Web

Information archivée dans le Web à des fins de consultation, de recherche ou de tenue de documents. Cette dernière n'a aucunement été modifiée ni mise à jour depuis sa date de mise en archive. Les pages archivées dans le Web ne sont pas assujetties aux normes qui s'appliquent aux sites Web du gouvernement du Canada.

Conformément à la [Politique de communication du gouvernement du Canada](#), vous pouvez demander de recevoir cette information dans tout autre format de rechange à la page « [Contactez-nous](#) ».

CANADIAN FORCES COLLEGE / COLLÈGE DES FORCES CANADIENNES  
JCSP 33 / PCEMI 33

MÉMOIRE DU PROGRAMME DE MAÎTRISE EN ÉTUDES DE LA DÉFENSE

**LES FORCES EXPÉDITIONNAIRES CANADIENNES -  
INSTRUMENT DU GOUVERNEMENT AU SERVICE DE LA POPULATION**

By /par Maj Stephen Lacroix

*This paper was written by a student attending the Canadian Forces College in fulfilment of one of the requirements of the Course of Studies. The paper is a scholastic document, and thus contains facts and opinions, which the author alone considered appropriate and correct for the subject. It does not necessarily reflect the policy or the opinion of any agency, including the Government of Canada and the Canadian Department of National Defence. This paper may not be released, quoted or copied, except with the express permission of the Canadian Department of National Defence.*

*La présente étude a été rédigée par un stagiaire du Collège des Forces canadiennes pour satisfaire à l'une des exigences du cours. L'étude est un document qui se rapporte au cours et contient donc des faits et des opinions que seul l'auteur considère appropriés et convenables au sujet. Elle ne reflète pas nécessairement la politique ou l'opinion d'un organisme quelconque, y compris le gouvernement du Canada et le ministère de la Défense nationale du Canada. Il est défendu de diffuser, de citer ou de reproduire cette étude sans la permission expresse du ministère de la Défense nationale.*

## RÉSUMÉ

Ce mémoire traite de l'utilisation des forces expéditionnaires canadiennes. Plus particulièrement, il décrit comment les chefs politiques canadiens ont, tout au long de notre histoire, servi les intérêts nationaux en misant sur les forces expéditionnaires. Ainsi, le manuscrit brosse un tableau des actions des forces expéditionnaires canadiennes depuis la Confédération en fonction de trois intervalles : la période jusqu'au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, la Guerre froide focalisée sur le conflit en Corée, et l'après-guerre froide. Ces trois périodes illustrent diverses combinaisons des trois thèmes dominants de la stratégie nationale canadienne : l'impérialisme britannique, l'isolationnisme et l'internationalisme. Le texte insiste en particulier sur les opérations limitées durant la guerre de Corée et celles du Golfe persique, une comparaison entre ces deux conflits donnant des indices significatifs sur le rôle du Canada à la lumière de la transformation de l'ordre international.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>RÉSUMÉ.....</b>	<b>II</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES .....</b>	<b>III</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>DE LA CONFÉDÉRATION JUSQU'À LA FIN DE LA DEUXIÈME GUERRE — À LA RESCOUSSE DE L'EMPIRE BRITANNIQUE ET À LA RECHERCHE DE CRÉDIBILITÉ .....</b>	<b>3</b>
<i>AFRIQUE DU SUD .....</i>	<i>4</i>
<i>PREMIÈRE GUERRE MONDIALE .....</i>	<i>7</i>
<i>SIBÉRIE.....</i>	<i>12</i>
<i>L'ENTRE-DEUX-GUERRES .....</i>	<i>14</i>
<i>DEUXIÈME GUERRE MONDIALE.....</i>	<i>19</i>
<b>LA GUERRE DE CORÉE : UN CANADA À LA RECHERCHE D'INFLUENCE SUR LE PLAN INTERNATIONAL .....</b>	<b>25</b>
<i>LA CONDITION AMÉRICAINE .....</i>	<i>26</i>
<i>LA CONDITION CANADIENNE.....</i>	<i>29</i>
<i>L'INFLUENCE CANADIENNE.....</i>	<i>37</i>
<i>RÉPERCUSSIONS.....</i>	<i>40</i>
<b>LA PÉRIODE SUBSÉQUENTE À LA GUERRE FROIDE : LE CANADA PARVIENT À GARDER LA FACE .....</b>	<b>47</b>
<i>LA GUERRE DU GOLFE.....</i>	<i>48</i>
<i>MISSIONS DE RÉTABLISSEMENT DE LA PAIX DURANT LES ANNÉES 90 .....</i>	<i>62</i>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>68</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>70</b>

## LES FORCES EXPÉDITIONNAIRES CANADIENNES – INSTRUMENT DU GOUVERNEMENT AU SERVICE DE LA POPULATION

« La connaissance historique ne consiste pas à raconter ce qui s'est passé d'après les documents écrits qui nous ont été par accident conservés, mais, sachant ce que nous voulons découvrir et quels sont les principaux aspects de toute collectivité, à nous mettre en quête des documents qui nous ouvriront l'accès au passé. »<sup>1</sup>

Raymond Aron, sociologue et philosophe

### INTRODUCTION

Comme le titre l'indique, le présent document traitera de l'utilisation des forces expéditionnaires canadiennes. Plus particulièrement, il décrira comment les chefs politiques canadiens ont, tout au long de notre histoire, servi les intérêts nationaux en misant sur les forces expéditionnaires. Ce bilan est important non pas pour fournir des indicateurs fiables des tendances futures, mais plutôt parce qu'il nous éclaire sur l'évolution des concepts stratégiques du Canada. Dorénavant, les décideurs disposeront d'un cadre contextuel utile faisant que « les options politiques ne tombent pas dans le vide; elles s'inscrivent dans un continuum qui impose et restreint à la fois les choix possibles<sup>2</sup>. »

Durant plus d'un siècle, le Canada a été confronté à des dilemmes stratégiques qui, bien que toujours différents, incluent des aspects récurrents. Par le passé, les évaluations des risques en prenant les décisions de déployer ou non les troupes et en

---

<sup>1</sup> Raymond Aron, *Dimensions de la conscience historique*, Paris, Édition coll. Agora, c1998, p. 94.

<sup>2</sup> Analyse par Brian C. Anderson des réflexions de Raymond Aron dans son ouvrage *Raymond Aron: The Recovery of the Political* (Éditions Lanham : Rowman & Littlefield, 1997), p. 53.

déterminant le dosage de soldats et de matériel à mobiliser en cas de crise se basaient essentiellement sur les mêmes problèmes que ceux auxquels font face les stratèges contemporains.

L'expérience plus récente, en particulier depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, amène évidemment à des conclusions plus pertinentes au sujet de la situation actuelle, étant donné les similitudes plus marquées avec le contexte stratégique. Mais même les expériences antérieures de nos forces expéditionnaires font ressortir des aspects intéressants et démontrent la durabilité et le caractère évolutif des concepts stratégiques.

Par conséquent, nous décrivons les actions des forces expéditionnaires canadiennes depuis la Confédération en fonction de trois intervalles : la période jusqu'au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, la Guerre froide focalisée sur le conflit en Corée, et l'après-guerre froide. Ces trois périodes illustrent diverses combinaisons des trois thèmes dominants de la stratégie nationale canadienne : l'impérialisme britannique, l'isolationnisme et l'internationalisme<sup>3</sup>. Le texte insiste en particulier sur les opérations limitées durant la guerre de Corée et celles du Golfe persique, une comparaison entre ces deux conflits donnant des indices significatifs sur le rôle du Canada à la lumière de la transformation de l'ordre international.

---

<sup>3</sup> D'après Kim Richard Nossal, notre politique étrangère reposait sur ces trois axes, le premier s'étant manifesté de façon progressive avant la Première Guerre mondiale, le deuxième entre les deux guerres et le troisième à l'époque de la Guerre froide. Kim Richard Nossal, *The Politics of Canadian Foreign Policy*, 3<sup>e</sup> édition (Scarborough, Prentice Hall, 1997), p. 20.

## **DE LA CONFÉDÉRATION JUSQU'À LA FIN DE LA DEUXIÈME GUERRE — À LA RESCOUSSE DE L'EMPIRE BRITANNIQUE ET À LA RECHERCHE DE CRÉDIBILITÉ**

Au cours de la période allant de la Confédération jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le gouvernement canadien a décidé à quelques reprises d'envoyer des troupes outremer. Ce qui sera élucidé dans la section qui suit sont les raisons et le processus décisionnel qui ont mené nos politiciens à en venir à cette conclusion à tout le moins difficile. Ainsi, il sera démontré que notre gouvernement a généralement envoyé des forces combattre à l'étranger pour les trois raisons suivantes. En effet, un déploiement supportait la stratégie nationale en favorisant l'atteinte des objectifs diplomatiques. Également, les forces expéditionnaires se devaient d'anéantir une menace contre la sécurité nationale et contribuer à la stabilité mondiale. Finalement, on les déployait pour satisfaire la population, et ce, parfois à l'encontre des désirs gouvernementaux ou des obstacles financiers intrinsèques à la conduite de la guerre.

Malgré des divergences évidentes entre les politiques suivies par les divers gouvernements de l'époque, la stratégie nationale obéissait à des impératifs constants. Les dirigeants successifs cherchaient à forger une nouvelle nation en faisant preuve d'autonomie tout en préservant les liens avec l'Empire britannique, essentiels à la sécurité nationale. En temps de paix, on conservait des effectifs militaires restreints pour consacrer les fonds disponibles à d'autres besoins publics. Afin d'illustrer l'utilisation politique de nos forces expéditionnaires de façon concrète et chronologique, cette section

sera divisée comme suit : l’Afrique du Sud, la Première Guerre mondiale, la Sibérie, l’entre-deux-guerres, et la Deuxième Guerre mondiale.

## **AFRIQUE DU SUD**

En dépit des pressions de l’opinion publique, le gouvernement libéral de Laurier voulait éviter de s’engager dans la guerre en Afrique du Sud et poursuivait son idéologie continentale. Mais la pression s’était intensifiée après l’annonce que l’Australie enverrait un contingent et à cause des menées de Sam Hughes, alors député de l’opposition conservatrice, qui recherchait la gloire militaire pour notre pays et pour l’empire<sup>4</sup>, en respectant sa doctrine impérialiste. Accessoirement, le gouvernement voulait aussi faire valoir la souveraineté nationale en contrecarrant les intrigues du Gouverneur général Lord Minto et du Commandant en Chef de la Milice, le major-général Hutton, que l’on soupçonnait de collaborer indûment avec les autorités britanniques afin d’obtenir la participation canadienne. Toutefois, Laurier se préoccupait surtout des coûts associés à la mise sur pied et au maintien en puissance d’une telle force expéditionnaire, et il souhaitait en particulier préserver l’unité nationale. Cela posait de sérieuses implications au plan interne, les anglophones et les francophones étant divisés sur la question. Les Canadiens anglais considéraient que l’honneur national était en jeu et que notre pays avait le devoir de soutenir l’empire, tandis que les Canadiens français étaient tout aussi convaincus de la nécessité d’éviter cette aventure outremer. Face à un Conseil des ministres divisé, Laurier trouva un compromis en assumant ouvertement les

---

<sup>4</sup> R.G. Haycock, *Sam Hughes: The Public Career of a Controversial Canadian, 1885-1916* (Waterloo, Presses de l’Université Wilfrid Laurier, 1986), pp. 67-79.



responsabilités envers l'empire, tout en réduisant les coûts, du fait que les Anglais auraient à payer la note, et en restreignant par ailleurs les obligations nationales vis-à-vis la force expéditionnaire<sup>5</sup>. Malgré la prudence de Laurier et la façon dont le Canada avait réagi globalement, cette intervention créait un précédent pour l'envoi de forces expéditionnaires canadiennes à l'occasion des guerres impériales<sup>6</sup>.

La décision prise pour la structuration du Corps expéditionnaire est éclairante. En réponse à la demande britannique de fournir des petits groupes de soldats canadiens pour compléter les formations de l'Armée britannique, notre gouvernement offrait un seul contingent plus nombreux. Le *War Office* accepta en principe, mais avec réticence, l'exigence que le contingent canadien demeure une entité indivisible. Au Canada, on avait également proposé de former une structure de brigades passablement originale qui aurait maximisé le prestige national en plus d'assurer la participation de tous les éléments, au prix de l'équivalent d'un bataillon de soldats à peine. Cependant, il appert que cette proposition se basait sur des objectifs institutionnels et personnels, par exemple permettre à tous les éléments de participer et confier le commandement au Commandant en Chef de la Milice, plutôt que sur des considérations opérationnelles. Les arguments militaires en faveur de ce plan assez complexe ne réussirent pas à convaincre le Premier

---

<sup>5</sup> Par exemple, les unités expédiées en Afrique du Sud n'avaient pas été constituées par voie de décret parlementaire. W.A.B. Douglas, « Why Does Canada Have Armed Forces? » *International Journal* 30, n° 2 (printemps 1975), p. 261.

<sup>6</sup> C.P. Stacey, *Canada and the Age of Conflict: A History of Canadian External Policies. Vol. 1: 1867-1921* (Toronto: Macmillan, 1977), p. 65.

ministre, qui opta pour une seule unité d'infanterie comprenant 1 000 fantassins<sup>7</sup>. Indice de la simplicité relative des forces militaires de l'époque, il a suffi d'un peu plus de deux semaines pour monter et acheminer le Corps expéditionnaire<sup>8</sup>. Par la suite, on a envoyé un deuxième contingent, formé d'unités de cavalerie, d'infanterie montée, et d'artillerie. Pour des raisons aussi politiques que militaires, les unités canadiennes ne furent pas regroupées en une seule formation nationale plus vaste, mais les commandants britanniques respectèrent leur intégrité.

En résumé, l'intervention en Afrique du Sud établit un précédent pour l'envoi de corps constitués moyennant un certain contrôle national, même si les autorités canadiennes n'essayèrent jamais d'influencer l'établissement de la stratégie. L'ampleur et la nature de la participation canadienne dépendaient essentiellement des considérations financières. Hutton et Minto, entre autres, avaient beau avancer des chiffres et des arguments voulant que la participation canadienne suscite le bon vouloir diplomatique de l'Angleterre qui pourrait ensuite aider le Canada dans ses négociations avec les États-Unis au sujet des frontières litigieuses de l'Alaska, leurs pressions n'ont eu apparemment peu d'effet. Pourtant, après l'annonce de l'envoi d'un contingent, les Anglais cessèrent d'appuyer ce qu'ils considéraient comme des exigences frontalières irréalistes de la part

---

<sup>7</sup> Cette analyse trace des parallèles intéressants avec l'exemple plus récent de la contribution canadienne à la force internationale de maintien de la paix (IFOR) déployée en Bosnie sous l'égide de l'OTAN en 1995. Cf. l'ouvrage de Nicholas Stethem, « Puzzling Out Canada's Commitment », *Vanguard* 2, n° 1 (1996), pp. 18-9.

<sup>8</sup> Brereton Greenhous, « The South African War », dans *We Stand On Guard: An Illustrated History of the Canadian Army*, John Martenson, éd. (Montréal: Ovale, 1992), pp. 57-58.

du Canada<sup>9</sup>. Le chauvinisme impérialiste avait entraîné le Canada dans ce conflit, mais l'objectif primordial du gouvernement canadien, préserver l'unité nationale, avait été atteint grâce au compromis habile consistant à envoyer un contingent de volontaires financés dans une large mesure par les contribuables britanniques. Cependant, les événements révélaient des divergences d'opinions fondamentales entre les Canadiens francophones et anglophones par rapport aux forces expéditionnaires, surtout en ce qui concernait les liens à l'Empire britannique et ses sempiternelles guerres impériales.

## **PREMIÈRE GUERRE MONDIALE**

Les réformes militaires réalisées au début du 20<sup>e</sup> siècle sous les auspices du ministre de la Milice Frederick Borden visaient à créer une grande armée de citoyens pour la défense territoriale. Toutefois, en 1903, à la demande du Comité de la défense impériale, Borden envisagea de lever un régiment canadien pour servir dans l'Armée impériale aux Indes. L'idée avait du bon : elle permettrait de contribuer de façon visible à la défense de l'empire et de mieux former les militaires canadiens, et par-dessus tout, de faire payer leur solde par le gouvernement indien<sup>10</sup>. Malgré ces arguments, le projet ne bénéficiait d'aucun appui au Conseil des ministres de sorte qu'il ne fit pas long feu. Le Chef d'État-Major Général (CEMG), le major-général W.D. Otter, se rendait compte également de la nécessité d'un minimum de planification en temps de paix pour pallier

---

<sup>9</sup> Norman Penlington, *The Alaska Boundary Dispute: A Critical Reappraisal* (Toronto: McGraw-Hill Ryerson, 1972), pp. 48-49.

<sup>10</sup> Carmen Miller, « Sir Frederick William Borden and Military Reform, 1896-1911 », dans *Canada's Defence: Perspectives on Policy in the Twentieth Century*, B.D Hunt et R.G. Haycock, éditeurs. (Toronto: Copp Clark Pitman, 1993), pp. 14-15.

les imprévus et les urgences. En 1911, un plan de mobilisation révisé mentionna l'obligation éventuelle d'envoyer une force expéditionnaire, composée d'une division d'infanterie et d'une brigade de cavalerie, pour épauler l'Armée britannique. Au moment du déclenchement de la guerre, le ministre de la Milice Sam Hughes écarta du revers de la main la plupart des aspects du plan liés à la mobilisation, préférant plutôt, selon sa propension déplorable et chaotique, donner personnellement des directives détaillées, son « spectacle solo »<sup>11</sup>. Heureusement, la réponse enthousiaste de la population aux appels à l'enrôlement et la compétence de certains membres de l'état-major lui permirent tout de même d'expédier en Europe, en l'espace de moins de deux mois, l'équivalent d'une division d'infanterie (quoique les soldats manquaient de formation)<sup>12</sup>. Par la suite, l'ampleur de l'implication canadienne durant la Première Guerre mondiale devait avoir des répercussions profondes sur le psychisme national et la philosophie des gouvernements ultérieurs face aux affaires militaires, surtout en ce qui concerne l'envoi de forces expéditionnaires.

Pour ce qui est de l'assistance du Dominion, les autorités britanniques privilégièrent dès le départ les contingents de l'Armée de terre. Ce choix s'explique en grande partie par une évaluation des capacités canadiennes, surtout en raison des délais pour la mise sur pied de forces navales appréciables, et bien entendu par le déroulement

---

<sup>11</sup> Haycock, *Sam Hughes*, pp. 177-97.

<sup>12</sup> Voir l'analyse de la planification et de la préparation d'urgence de la force expéditionnaire dans l'ouvrage de G.W.L. Nicholson, *Canadian Expeditionary Force 1914-1919* (Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1962), pp. 14-32.

des opérations sur-le-champ de bataille<sup>13</sup>. Pour débiter, le gouvernement du Canada consacra ses efforts à la préparation préliminaire puis à l'acheminement d'une division, et offrit ensuite d'en envoyer une deuxième avant même l'arrivée de la première en Europe. Bientôt, il entreprit de satisfaire les demandes d'assistance accrue du *War Office*. Les effectifs de la Force expéditionnaire canadienne allaient culminer avec 388 038 hommes en juillet 1918, pour la plupart des soldats servant en France au sein du Corps canadien composé de quatre divisions<sup>14</sup>. Ce corps s'est distingué de façon systématique, au point de jouer un rôle crucial durant les derniers 100 jours du conflit<sup>15</sup>, en devenant la formation choc de l'Empire britannique, à laquelle on pouvait confier les missions les plus périlleuses.

Les chefs militaires et politiques canadiens ont défendu jalousement durant toute la guerre l'intégrité des formations. Contrairement à l'intervention pendant la guerre des Boers, l'ampleur de la participation canadienne, entre autres facteurs, avait fait prendre conscience aux dirigeants canadiens du lien évident entre l'importance de la contribution militaire et le degré d'influence sur les décisions. Ils allaient au bout du compte obtenir des succès appréciables en participant aux travaux du Conseil de guerre impérial et à la Conférence impériale de guerre en 1917 et, bien entendu, aux pourparlers de paix. Bien

---

<sup>13</sup> Évidemment, il ne s'agit pas de minimiser la contribution extraordinaire de l'industrie canadienne, qui a pris de l'expansion tout au long de la guerre, renforçant ainsi la volonté d'influence nationale. Voir par exemple le livre de R.G. Haycock, « Done In Our Own Country: The Politics of Canadian Munitioning » dans Hunt et Haycock, pp. 44-68.

<sup>14</sup> Stacey, *Age of Conflict Vol 1*, p. 192.

<sup>15</sup> Voir notamment l'ouvrage de Shane Schreiber, *Shock Army of the British Empire: The Canadian Corps in the Last 100 Days of the Great War* (Westport: Praeger, 1997). Dans l'avant-propos, John English affirme que « auparavant ou subséquemment, les troupes canadiennes n'ont jamais joué un rôle aussi crucial et déterminant dans les opérations terrestres ».

que l'implication du Canada dans des guerres outremer remonte à l'expédition en Afrique du Sud, durant la Première Guerre mondiale, la contribution est passée de quelques unités à un corps de grande envergure, efforts qui se sont soldés par des retombées politiques tangibles.

La Première Guerre mondiale a également eu pour résultat marquant de cimenter l'alliance des pays anglo-saxons, compte tenu du soutien reçu par le Royaume-Uni, simplifiant à plusieurs égards la situation stratégique du Canada, ce qui s'observe encore de nos jours<sup>16</sup>. Les efforts militaires ont favorisé une expansion considérable de la souveraineté nationale en ralliant le Canada anglais derrière l'intervention qui est devenue source de fierté. Sir Robert Borden a par la suite déclaré que : « Le Canada... a accédé au statut de nation à part entière... grâce à la valeur, à l'endurance et aux prouesses des soldats canadiens en France et en Belgique, qui ont inculqué à nos citoyens un fort sentiment d'appartenance et de cohésion nationale qui n'existait pas auparavant<sup>17</sup>. » La délégation distincte du Canada aux négociations de paix lui avait procuré une certaine reconnaissance internationale, même si notre pays n'a eu qu'une influence infime sur le résultat des pourparlers<sup>18</sup>.

Mais l'impact le plus déterminant de la guerre a sans doute été la réaction des Canadiens devant les pertes épouvantables, soit plus de 60 000 soldats canadiens morts

---

<sup>16</sup> Stacey, *Age of Conflict Vol 1*, pp. 233-4.

<sup>17</sup> Passage cité dans Stacey, *Age of Conflict Vol 1*, p. 239.

<sup>18</sup> Comme l'a rappelé abruptement à Borden le premier ministre français de l'époque Georges Clémenceau, « Je ne vous le cacherai point; une conférence des grandes puissances se déroule dans la pièce à côté ». Phrase citée dans l'ouvrage de Hillmer et Granatstein, p. 72.

au combat. Au moins une partie de ces pertes énormes serait attribuable à l'enthousiasme et à l'amateurisme qui prévalaient au début de la guerre; toutefois, les autorités avaient négligé de tirer la leçon voulant que le manque de préparation entraîne de nombreuses victimes<sup>19</sup>. Les effets les plus durables sur la politique de défense ont été une lassitude fort compréhensible vis-à-vis la guerre et la volonté d'échapper aux futurs conflits. Les exploits du Corps canadien avaient nourri la fierté nationale, mais les difficultés qu'implique le maintien d'une force expéditionnaire aussi importante allaient en bout de compte diviser profondément le pays. Les réactions hostiles des Canadiens français à la suite de l'imposition de la conscription par Borden en août 1917 sont sans équivoque : aux élections tenues à la fin de la guerre, le parti Libéral de Laurier, alors dans l'opposition, a remporté 63 des 65 sièges au Québec<sup>20</sup>. À l'instar de la guerre des Boers, l'unité nationale était devenue le problème politique crucial, mais cette fois-ci, avec des conséquences beaucoup plus négatives. La principale leçon politique tirée de la Première Guerre mondiale équivaut à une équation relativement simple : l'envoi de forces expéditionnaires avait inévitablement causé des pertes, d'où l'obligation d'imposer la conscription, une mesure qui, par ricochet, a profondément divisé le pays. Néanmoins, le statut du Canada sur l'échiquier international étant plus important pour le gouvernement de l'époque que la question canadienne-française, les décisions qui s'imposaient ont été prises.

---

<sup>19</sup> Stacey, *Age of Conflict Vol 1*, p. 321.

<sup>20</sup> Norman Hillmer et J.L. Granatstein, *Empire to Umpire: Canada and the World to the 1990s* (Toronto, Copp Clark Longman, 1994), pp. 62-4.

## SIBÉRIE

Avant de laisser la Première Guerre mondiale, il est bon d'examiner le sort révélateur de la force expéditionnaire envoyée en Sibérie. À l'été 1918, les alliés avaient décidé d'intervenir en Sibérie pour rétablir sur le front une menace concrète contre l'Allemagne, et ultimement garantir la stabilité d'un État russe capable de résister aux assauts allemands<sup>21</sup>. Il faut préciser que ce conflit s'inscrivait dans la Révolution russe, et qu'il s'agissait d'un affrontement entre pro et antirévolutionnaires. Le Canada accepta de dépêcher la majeure partie de l'effectif d'une brigade, soit environ 5 000 soldats, et de prendre sous son commandement deux bataillons d'infanterie britannique, fournissant ainsi le contingent anglais dans une force multinationale dirigée par les Japonais avec leur vision d'expansion impériale. Le gouvernement canadien qui, à ce stade de la guerre, tenait mordicus à préserver et à promouvoir l'identité nationale suite aux succès durant la Grand Guerre et en dépit de la crise de la conscription, désigna un commandant de brigade avec le grade de major-général, pour lui donner plus de stature dans ses rapports avec les représentants des autres pays concernés. Mais un des aspects les plus intéressants de cet épisode est le fait qu'on avait tenu compte des aspects économiques dans le déploiement. En discutant de l'envoi d'un attaché commercial auprès de cette force d'intervention, Borden souligna que « d'autres pays feront énormément d'efforts pour établir une tête de pont en Sibérie, et le concours d'une petite troupe apportera sans

---

<sup>21</sup> John Swettenham, *Allied Intervention in Russia 1918-1919: And the Part Played by Canada* (Toronto: Ryerson Press, 1967), pp. 107-29.



doute au Canada l'estime des éléments les plus puissants de ce concert des nations<sup>22</sup>. »  
Après l'Armistice, sachant que la population refuserait d'appuyer plus longtemps cette aventure, Borden réclama le rapatriement rapide de nos soldats, au grand dam des dirigeants britanniques qui voulaient poursuivre leur intervention dans la guerre civile en Russie. C'était là une décision compréhensible de la part d'un Premier ministre canadien désireux de satisfaire les alliés, mais qui était motivée principalement par des pressions nationales et son flair politique.

L'expérience de la Sibérie faisait ressortir une autre conséquence plus frustrante de l'envoi de forces expéditionnaires : une fois celles-ci déployées, il risquait d'être difficile de les rapatrier. Dans le cas qui nous intéresse, les troupes n'avaient pas encore été déployées lorsque l'Armistice est venu brouiller le contexte stratégique. Borden avait conclu logiquement que la population désapprouverait les opérations en Sibérie une fois la guerre en Europe terminée<sup>23</sup>. Cependant, comme il l'a souligné dans un message par câble adressé à Sir Thomas White (alors Premier ministre intérimaire du Canada) :

Nous avons conclu des arrangements avec les dirigeants britanniques qui se fiaient là-dessus. Ils pouvaient raisonnablement nous tenir responsables des retards inévitables dans la conclusion d'autres accords. Dans ce cas, un désistement délibéré face aux engagements précis pris par le Canada nuirait considérablement à sa position et à son prestige actuels<sup>24</sup>.

---

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 278. On peut tracer un certain parallèle avec la conception canadienne formulée plus tôt durant la guerre, à l'effet que les sacrifices consentis par notre pays sur le champ de bataille lui donneraient droit à une part équitable des retombées économiques de la production industrielle de guerre.

<sup>23</sup> Le détachement envoyé en Sibérie consistait en conscrits recrutés pour la défense du Canada, qui ne s'étaient pas portés volontaires pour servir outremer. De plus, plusieurs journaux et parlementaires mettaient en doute le bien-fondé de cette intervention. Swettenham, pp. 153-7.

<sup>24</sup> Passage cité dans l'ouvrage de James Eayrs, *In Defence of Canada: From the Great War to the Great Depression* (Toronto, Presses de l'Université de Toronto, 1964), p. 28.

Par conséquent, les troupes furent envoyées tel que promis et Borden dû se résoudre, pour retirer le contingent, à amadouer les Alliés en prenant son temps.

## **L'ENTRE-DEUX-GUERRES**

Après la Première Guerre mondiale, la stratégie nationale du Canada a été marquée par le sceau de l'isolationnisme. Malgré l'adhésion des pays importants à la Société des Nations, on considérait essentiel, pour en faire partie, que la notion de sécurité collective n'implique pas d'engagements fermes pour l'envoi de forces expéditionnaires. D'ailleurs, on avait même l'impression que les grandes puissances qui continuaient à assumer la responsabilité réelle pour les interventions militaires, et incidemment le refus des États-Unis de se joindre à la Société des Nations, épargnaient au gouvernement canadien l'obligation de prendre des décisions difficiles quant à son degré de participation<sup>25</sup>. Sur la scène politique, la période entre les deux guerres a été dominée par William Lyon Mackenzie King, conseillé sur les questions de politique étrangère par deux hauts fonctionnaires aux affaires extérieures, O.D. Skelton et Loring Christie. À l'époque, le principe omniprésent et sclérosant consistant à « éviter les engagements », de même qu'une méfiance profonde face aux visées militaires (en particulier les relations avec les autres pays) susceptibles croyait-on d'aboutir à de tels

---

<sup>25</sup> Stephen Harris, *Canadian Brass: The Making of a Professional Army, 1860-1939* (Toronto, Presses de l'Université de Toronto, 1988), p. 160.

engagements, étaient de mise<sup>26</sup>.

Ses réactions pendant la crise de Chanak démontrent l'attitude réfractaire du gouvernement canadien vis-à-vis des conflits à l'étranger. Le risque de guerre contre la Turquie incita les autorités britanniques à s'informer, par un télégramme daté du 15 septembre 1922, si le Canada acceptait d'envoyer un contingent pour une intervention dans le cadre d'une force expéditionnaire impériale. La divulgation de la demande à la presse avant même que le gouvernement canadien n'ait pu répondre eut un effet dissuasif et renforça les réticences de Mackenzie King. La Nouvelle-Zélande et l'Australie s'étaient empressées de promettre des contingents, alors que l'Afrique du Sud avait réagi à peu près de la même façon que le Canada.

Au départ, Winston Churchill avait laissé entendre que l'annonce que l'ensemble ou plusieurs des dominions étaient disposés à envoyer des contingents, même restreints, exercerait indubitablement une influence très positive sur la situation et pourrait éventuellement aider à prévenir le déclenchement d'hostilités. Trois jours plus tard, il admit que le Canada se trouvait effectivement dans une situation différente de celle de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, dont les soldats avaient participé à la campagne de

---

<sup>26</sup> James Eayrs, dans *Defence of Canada: Appeasement and Rearmament* (Toronto, Presses de l'Université de Toronto, 1965), p. 124. Autre aspect important de cette analyse, Skelton appuyait les relations internationales avec les pays du Commonwealth en vertu du principe que les engagements devaient être proportionnels au degré de risque qu'un pays donné implique au sein d'une alliance. Autrement dit, étant donné que le Canada, perçu comme une « forteresse invulnérable », risquait beaucoup moins que l'Australie de réclamer le secours du Commonwealth, il n'avait pas à contribuer autant à la défense de l'Empire britannique. Eayrs, *From the Great War to the Great Depression*, p. 177. C'était là une réplique à l'accusation de « siphonner » les ressources de l'Angleterre et des autres dominions pour assurer la défense du Canada.

Gallipoli, ajoutant toutefois qu'à défaut de troupes, une déclaration de soutien moral serait appréciée. En réponse, ses détracteurs lui demandèrent sur un ton plutôt froid de plus amples informations sur l'état de la situation, en soulignant que les autorités canadiennes jugeaient superflu de réaffirmer leur loyauté envers l'Empire britannique.

Tandis que les événements en Allemagne prenaient une tournure de plus en plus inquiétante, les velléités isolationnistes au Canada étaient comparables à celles observées en Angleterre, sauf que King et d'autres dirigeants continuèrent à prôner une politique d'apaisement plus longtemps que leurs homologues britanniques. À mesure que la guerre approchait, une fois le réarmement devenu inévitable, les autorités canadiennes accordèrent explicitement la priorité d'abord aux forces aériennes puis à la marine, prétextant que ces éléments permettaient de contribuer au mieux à la défense de l'Empire britannique<sup>27</sup>. Par ailleurs, on considérait que la production industrielle pouvait remplacer adéquatement l'envoi d'un gros corps expéditionnaire d'armée.

Le CEMG, le général A.G.L. McNaughton, avait prévenu les autorités que les forces aériennes n'étaient pas une panacée. Il avait objecté que l'Armée de terre pourrait fournir une aide efficace outremer aux premiers temps du conflit et qu'il n'était pas nécessaire de consacrer des moyens considérables à la défense territoriale<sup>28</sup>. Les

---

<sup>27</sup> John A. English, *Failure in High Command : The Canadian Army and the Normandy Campaign* (Ottawa, Golden Dog, 1995), p. 29.

<sup>28</sup> Harris, p. 188. Voir par ailleurs l'ouvrage de Stacey, *Arms Men and Governments*, pp. 19-24. Stacey analyse également de façon assez approfondie le fait que les Britanniques acceptaient mal le désir des autorités canadiennes d'envoyer de préférence des forces aériennes; tout en négociant le libellé de l'annonce du Programme d'entraînement aérien du Commonwealth, les Anglais avaient indiqué clairement qu'ils apprécieraient aussi le soutien de forces terrestres.

dirigeants de l'Armée répliquèrent qu'on aurait tout de même besoin de forces terrestres, admettant que malgré le pacifisme bien ancré de la population, les politiciens seraient ultimement obligés d'envoyer des troupes terrestres outremer<sup>29</sup>. Ainsi, les chefs de l'Armée étaient contraints de rechercher continuellement un compromis équilibré entre leur devoir professionnel de préparer correctement les troupes pour des opérations d'urgence probables, et l'obéissance à la consigne du gouvernement de pourvoir uniquement à la défense de notre pays. La divergence fondamentale d'opinion entre le colonel James Sutherland Brown et McNaughton, alors brigadier, donne une bonne illustration de ce dilemme<sup>30</sup>. Aux yeux de Brown, l'état-major était tenu professionnellement de donner des conseils éclairés sur les questions militaires, alors que les politiciens devaient fournir des directives concernant les restrictions budgétaires, les objectifs politiques et l'acceptation des risques. Par contre, McNaughton estimait que les chefs militaires devaient évaluer eux-mêmes les risques afin de présenter un éventail plus acceptable d'options pour éclairer les décisions d'ordre politique. Le premier pouvait justifier dans une certaine mesure ses conceptions par la nécessité constante de planifier en fonction des imprévus; après tout, le gouvernement avait envisagé sérieusement en 1922 d'envoyer une brigade en Turquie, preuve que la politique gouvernementale ne s'appliquait habituellement qu'aux problèmes à court terme et qu'elle pouvait changer

---

<sup>29</sup> Évidemment, ce point de vue coïncidait comme par hasard avec les intérêts institutionnels, soit la supériorité de l'Armée de terre sur les autres armes.

<sup>30</sup> Harris, p. 172. L'argumentation portait sur une force d'armée composée de 15 divisions prévue dans le plan de défense n° 1, défense contre les États-Unis. McNaughton recommandait dans une optique plus réaliste et plus praticable d'opter plutôt pour une seule division, qui pourrait être complétée subséquentement. Mais pour Brown, ce conseil était mal avisé; une seule division ne suffirait pas pour défendre le Canada, et il appartenait au gouvernement de prendre ce genre de décision à la lumière d'une évaluation des risques. Bien entendu, ces arguments sont intemporels; de nos jours, les mêmes discordances de vues s'observent dans les rangs de l'Armée.

rapidement<sup>31</sup>. Stephen Harris décrit bien ce point de vue militaire : « Si le gouvernement se trouvait incapable de maintenir le Canada en dehors de la guerre, d'où l'obligation inévitable d'envoyer éventuellement une force expéditionnaire, n'était-il pas logique de planifier d'avance une telle intervention, pour des raisons stratégiques, politiques et pratiques?<sup>32</sup> » Autre facteur important, la compétence dans les tâches plus exigeantes associées aux combats outremer faisait intrinsèquement partie de l'image professionnelle qu'avaient d'eux-mêmes les officiers de l'Armée, perception incompatible avec les aspirations de la plupart des Canadiens, en particulier les politiciens<sup>33</sup>. Le compromis établi ultimement lors du déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale se basait en gros sur le plan de défense n° 3, qui visait d'abord à préparer l'envoi de forces expéditionnaires, mais qu'on avait reformulé soigneusement pour tenir compte de l'insistance du gouvernement sur la défense territoriale, tout en soulignant la possibilité de déployer outremer un corps formé de deux divisions<sup>34</sup>.

Bien entendu, les membres de l'état-major avaient au bout du compte raison de croire que l'opinion publique finirait par contraindre le gouvernement à entrer en guerre

---

<sup>31</sup> Eayrs, *Appeasement and Rearmament*, p. 78. Voir également l'ouvrage de Harris, pp. 176-7. Harris souligne que l'état-major (Brown encore une fois) avait aussi planifié l'envoi d'une division en Chine en 1927, bien qu'apparemment, sans aucune directive du gouvernement.

<sup>32</sup> Harris, p. 162.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 216.

<sup>34</sup> *Ibid.*, pp. 179-91. Voir également le livre de C.P. Stacey, *Six Years of War. Vol 1. The Army in Canada, Britain and the Pacific* (Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1966), pp. 30-33. Le précédent datant de la Première Guerre mondiale avait influencé le projet initial d'expédier un petit corps comprenant deux divisions. Brereton Greenhous, « Expansion and Misfortune 1939-1943 », dans Marteinson, p. 224.

aux côtés de la Grande-Bretagne<sup>35</sup>. Cependant, King réussit à amener en guerre un pays relativement uni malgré les répercussions de la conscription; selon certains, l'assistance des puissances alliées et l'isolement géographique allaient compenser dans une certaine mesure le manque flagrant de préparation militaire<sup>36</sup>. Par ailleurs, King s'était imaginé, du moins jusqu'à la capitulation de la France, que le Canada pourrait s'en tenir à des obligations militaires limitées. Mais il n'y a guère de doute que les soldats ont encore une fois pâti de l'incapacité des chefs, tant militaires que politiques, de préparer adéquatement les forces expéditionnaires aux rigueurs des combats<sup>37</sup>.

## DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

La prédiction de King datant de 1939 selon laquelle « il est peu probable que l'on devra envoyer à nouveau outremer des troupes d'infanterie nombreuses » se révéla un vœu pieux<sup>38</sup>. Les Anglais avaient demandé au départ l'envoi d'une petite unité, et le Canada leur avait fourni une division<sup>39</sup>. Cet apport s'intensifia au cours des quatre

---

<sup>35</sup> Hume Wrong avait fourni une démonstration intéressante du hiatus entre la politique gouvernementale et l'opinion populaire en posant la question suivante (en décembre 1938) : « Que faire pour échapper au dilemme à savoir que malgré sa volonté d'éviter par principe tout engagement formel, le Canada demeure pourtant très engagé envers le Royaume-Uni ? »

<sup>36</sup> Stacey, *Arms Men and Governments*, p. 6.

<sup>37</sup> À ce sujet, il est bon de consulter l'analyse exhaustive et les conclusions percutantes présentées par John A. English dans son ouvrage *Failure in High Command*. Voir également Stephen Harris, « Between the Wars 1919-1939 », dans le livre de Marteinson, pp. 217-18.

<sup>38</sup> Passage cité dans Stacey, *Arms Men and Governments*, p. 20.

<sup>39</sup> Par contre, King s'est plaint par la suite que s'il avait su auparavant à quel point le Programme d'entraînement aérien du Commonwealth allait prendre de l'expansion, il aurait insisté pour ne pas être obligé de fournir des forces terrestres. Quoi qu'il en soit, la suite des événements montre la vanité de ces réticences, car il était pratiquement inévitable d'envoyer un corps expéditionnaire d'armée. Eayrs, *Appeasement and Rearmament*, p. 105.

années suivantes au point que l'Armée canadienne en Europe finit par compter plus d'un quart de million de soldats, la plupart intégrés à la première Armée canadienne qui comprenait cinq divisions de manœuvres et des troupes de soutien<sup>40</sup>.

Les objectifs de contrôle national et d'intégrité des formations demeuraient en vigueur. Mais après plusieurs années d'inaction relative en Angleterre, la nécessité de relever le moral de la population et des troupes en contribuant plus activement à la poursuite de la guerre a fini par l'emporter sur la volonté des politiciens et des chefs militaires de préserver l'intégrité des formations. Soulignons que d'après le ministère des Affaires extérieures, il était indispensable que le Canada fournisse une contribution accrue pour obtenir de l'influence après la guerre<sup>41</sup>. Se fondant sur ce raisonnement, le gouvernement insista, malgré les objections des alliés, pour qu'on envoie la Première division d'infanterie canadienne, qui allait être suivie par la Cinquième division blindée canadienne, en Italie afin de prendre part activement aux combats. Le principe établi précédemment selon lequel il vaut mieux concentrer les troupes pour les mettre plus en évidence, et aussi les garder sous contrôle national, allait être réaffirmé subséquemment, grâce à la concentration de la première Armée canadienne sur le flanc gauche des colonnes progressant en Allemagne.

La façon dont les autorités canadiennes cherchaient alors à influencer l'orientation stratégique de la guerre se distingue des moyens employés durant la Première Guerre

---

<sup>40</sup> English, p. 69. L'ouvrage de Stacey, *Six Years of War*, pp. 108-9 donne des chiffres différents.

<sup>41</sup> Stacey, *Arms, Men and Governments*, p. 42.



mondiale. Règle générale, King s'abstenait de réclamer une plus grande part aux prises de décision d'ordre stratégique. Il se rendait compte de la nécessité d'une certaine concentration des pouvoirs pour assurer la victoire de la coalition; il était impossible de concilier tous les intérêts et les efforts en ce sens auraient provoqué un affaiblissement. Il savait également que son Conseil des ministres manquait d'expertise, et craignait probablement qu'un rôle plus actif dans la direction des opérations ne s'accompagne de devoirs accrus, si bien que le Canada aurait peut-être subi des pressions pour fournir une contribution militaire plus poussée. King jugeait que, même si le Canada obtenait une voix au chapitre, il ne pourrait probablement pas exercer de réelle influence, et à son avis, une influence purement illusoire aurait été dangereuse<sup>42</sup>. Toutefois, cet état de chose justifiait théoriquement les tentatives d'obtenir une influence sélective, par exemple en siégeant au Bureau des munitions, une première ébauche de l'application du principe de « rôle fonctionnel » devenu par la suite un aspect essentiel du statut de moyenne puissance acquis par le Canada<sup>43</sup>.

À mesure que la guerre en Europe se déroulait, la question d'une plus grande participation militaire du Canada sur le théâtre d'opérations du Pacifique a fini par se

---

<sup>42</sup> *Ibid.*, partie IV, en particulier les pages 137-42. Voir également Maurice Pope, *Soldiers and Politicians: The Memoirs of Lt.Gen. Maurice A. Pope, C.B., M.C.* (Toronto, Presses de l'Université de Toronto, 1962), p. 191. Alors que Lester Pearson fulminait de voir que les Canadiens étaient traités comme des « mercenaires sans solde », Pope prétend que les décisions importantes revenaient inévitablement aux alliés mettant en lice les « gros bataillons ».

<sup>43</sup> Stacey, *Arms Men and Governments*, 179. Dans son discours prononcé à la Chambre des communes le 9 juillet 1943, King définit ainsi le principe fonctionnel en rapport avec sa propre conception de l'organisation internationale d'après-guerre : « Il faudrait déterminer sur une base fonctionnelle le degré de représentation, n'admettant comme pays membres à part entière que ceux, grands ou petits, qui peuvent apporter une contribution maximale par rapport à l'aspect particulier en cause. » Passage reproduit dans l'ouvrage de J.L. Granatstein, éd., *Canadian Foreign Policy: Historical Readings* (Toronto, Copp, Clark Pitman, 1986), p. 23.

poser. Les chefs du gouvernement discutèrent alors avec leurs conseillers civils et militaires de plusieurs aspects importants :

La propension naturelle des Forces canadiennes à agir de concert avec les Britanniques amènerait le Canada à s'impliquer dans le Sud-est asiatique... Par contre, une participation de notre pays à la guerre contre le Japon dans la sphère d'opérations américaine, c'est-à-dire la partie nord-ouest du Pacifique, servirait peut-être mieux les intérêts du Canada et du Commonwealth<sup>44</sup>.

Le Canada est une nation paisible et il est important que l'on reconnaisse la contribution de ses forces engagées dans le secteur du Pacifique à la défaite finale du Japon. Par conséquent, l'apport canadien ne doit pas se limiter à des opérations accessoires de « nettoyage », mais s'appliquer directement à l'offensive principale<sup>45</sup>.

Après avoir examiné diverses options, le Conseil des ministres a fini par approuver un projet consistant à retirer d'Europe une division d'infanterie puis à la réorganiser, rééquiper et entraîner selon les règles de l'Armée américaine, pour ensuite la déployer sur le théâtre d'opérations du Pacifique vers le mois de mars 1946<sup>46</sup>.

De plus, les autorités se rendaient clairement compte de la dynamique organisationnelle sous-jacente qui allait refaire surface à plusieurs reprises au cours du demi-siècle suivant. À une époque où les opérations militaires conjointes et combinées

---

<sup>44</sup> Extrait du procès-verbal de la réunion du comité de guerre du Cabinet tenue le 14 juin 1944, « Participation canadienne à la guerre contre le Japon », dans les *Documents sur les relations extérieures canadiennes, Vol. 10., 1944-1945, Partie I*, John F. Hilliker, éd. (Ottawa, ministère des Approvisionnement et Services, 1987), p. 379.

<sup>45</sup> Procès-verbal de la réunion du sous-comité de planification mixte des chefs du comité d'état-major, 15 mars 1945, Archives nationales du Canada, RG 24, B-1, ACC 83-84/226, Vol. 21819, *Procès-verbal des réunions du comité de planification mixte 1945-1947*. Ce dernier commentaire à propos du prestige national, repris lors d'une réunion du comité de guerre du Conseil des ministres, figure également dans une lettre de A.D.P. Heeney au sujet de la participation canadienne à la guerre contre le Japon, dans les *Documents sur les relations extérieures canadiennes, Vol. 10: 1944-1945, Partie I*, John F. Hilliker, éd. (Ottawa, ministère des Approvisionnement et Services, 1987), p. 377.

<sup>46</sup> « Extrait du procès-verbal de la réunion du 16 mai 1945 du comité spécial du Cabinet » et « Conclusion du Cabinet datée du 17 mai 1945 », dans Hilliker, p. 461.

devenaient de plus en plus la norme, la contribution canadienne à l'effort de guerre allié prenait la forme d'unités distinctes rattachées à des formations alliées plus vastes<sup>47</sup>. Les planificateurs militaires savaient qu'il était souhaitable d'en arriver à une force mixte canadienne autonome, et le temps disponible pour une planification à plus long terme leur permettait d'étudier la question de façon approfondie. D'après leurs conclusions, le caractère même de la guerre du Pacifique empêchait d'y déployer efficacement une force canadienne mixte. Les principaux obstacles en l'occurrence étaient l'impossibilité pour une force aussi restreinte d'accomplir des tâches appropriées en demeurant autonome, et le fait que la structure des Forces canadiennes développée tout au long de la guerre se prêtait mal à une intégration à un niveau inférieur<sup>48</sup>.

Il s'agissait de la deuxième expérience de la guerre totale vécue par notre pays; les efforts remarquables des Canadiens avaient encore une fois contribué largement à la victoire alliée. En dépit d'une bonne performance globale sur les champs de bataille, l'Armée de terre ne s'était pas distinguée autant que durant la Première Guerre mondiale. Vu la nature plus fluide des opérations, l'importance insuffisante accordée aux plans opérationnels et tactiques à la petite Armée de terre canadienne entre les deux guerres était patente, surtout à l'échelon le plus élevé des formations<sup>49</sup>. Le soutien de puissants

---

<sup>47</sup> On entend normalement par « mixte » la coopération opérationnelle entre deux ou plusieurs éléments militaires, alors que le mot « combiné » s'applique à la coopération entre des éléments militaires de plusieurs pays.

<sup>48</sup> Procès-verbal de la réunion du 15 mars 1945 du sous-comité mixte de planification.

<sup>49</sup> J.L. Granatstein conclut que « ... il ne faut pas chercher à dissimuler la dure réalité que les soldats canadiens mouraient probablement à cause de la négligence manifestée entre les deux guerres par leurs commandants et leur état-major. » J.L. Granatstein, *The Generals: The Canadian Army's Senior Commanders in the Second World War* (Toronto, Stoddart, 1993), p. 258.

alliés et l'isolement géographique faisaient oublier jusqu'à un certain point le manque de préparation militaire, ainsi que la longue période d'entraînement nécessaire sur le théâtre d'opérations. Et là encore, le Canada bénéficiait du fait que ses troupes combattaient outremer. Mais cette fois-ci également, le gouvernement avait dû malgré ses réticences subir des contrecoups politiques en imposant la conscription, une mesure devenue incontournable à la suite des lourdes pertes enregistrées par l'Armée de terre et, du moins en partie, à cause des déficiences de son haut commandement<sup>50</sup>.

Nous avons revu dans cette section trois raisons majeures justifiant le déploiement de forces expéditionnaires. Donc, un déploiement supportait la stratégie nationale en favorisant l'atteinte des objectifs diplomatiques. Également, les forces expéditionnaires se devaient d'anéantir une menace contre la sécurité nationale et contribuer à la stabilité mondiale. Finalement, on les déployait pour satisfaire la population, et ce, parfois à l'encontre des désirs gouvernementaux ou des obstacles financiers intrinsèques à la conduite de la guerre. Ayant couvert approximativement le premier siècle de l'expérience canadienne en ce qui concerne le sujet traité, penchons-nous maintenant sur le conflit coréen.

---

<sup>50</sup> Harris souligne que les responsables n'avaient pas mesuré pleinement les implications structurales de l'expansion des forces armées et qu'ils avaient mal évalué les taux de perte. Harris, 211. Pope laisse entendre que l'application de normes médicales trop strictes au temps où les volontaires s'enrôlaient en masse avait eu pour effet de gaspiller un bassin potentiel de soldats, rendant ultimement inévitable l'imposition de la conscription. Pope, 169.

## **LA GUERRE DE CORÉE : UN CANADA À LA RECHERCHE D'INFLUENCE SUR LE PLAN INTERNATIONAL**

Le Canada a contribué avec brio à la victoire sur le communisme lors de la Guerre de Corée. Le coût relativement élevé en vies humaines n'a pas été en vain. Par contre, ce qui méritera une attention plus particulière dans le segment qui suit est l'utilisation de la force expéditionnaire. De plus, les raisons et le processus décisionnel qui ont mené nos politiciens à en venir à vouloir contribuer à cet effort international de grande envergure seront explorés. Ainsi, nous démontrerons que notre gouvernement a une fois de plus envoyé sa force expéditionnaire combattre pour trois causes majeures. Premièrement, il fallait supporter la stratégie nationale en favorisant l'atteinte des objectifs diplomatiques. Deuxièmement, on se devait d'anéantir une menace contre la sécurité nationale et contribuer à la stabilité mondiale. Enfin, le Parlement se devait de satisfaire la population, et ce, quelque peu à l'encontre de ses propres désirs gouvernementaux.

Afin d'illustrer l'utilisation politique de nos forces expéditionnaires de façon palpable et séquentielle, cette portion sera divisée comme suit : la condition américaine, la condition canadienne, l'influence canadienne, et les répercussions du conflit au Canada.

## LA CONDITION AMÉRICAINE

L'invasion de la Corée du Sud par les troupes nord-coréennes, déclenchée le 25 juin 1950, provoqua un grand choc dans le monde occidental, y compris au Canada. On imputait la responsabilité de l'attaque aux Soviétiques, si bien que la menace contre l'Occident était devenue encore plus réelle que durant les crises précédentes de la Guerre froide comme le coup d'État communiste en Tchécoslovaquie le 21 février 1948 et le blocus de Berlin du 23 juin 1948 au 12 mai 1949. Cette offensive militaire classique montrait aux divers gouvernements le piètre état des forces militaires occidentales. Les Américains réclamèrent une séance d'urgence du Conseil de Sécurité de l'ONU le 25 juin, qui donna lieu à une résolution exigeant la cessation immédiate des hostilités et le retrait des troupes nord-coréennes<sup>51</sup>. Le 27 juin, une fois la déroute de l'Armée sud-coréenne devenue évidente, le président Harry Truman ordonna au général Douglas MacArthur, commandant suprême des puissances alliées, d'aller à sa rescousse. Au départ, l'aide militaire américaine prit la forme d'une protection aérienne et maritime, la septième flotte ayant reçu l'ordre de patrouiller entre Formose et la Chine continentale. L'annonce officielle mentionnait l'autorité de l'ONU, mais c'est seulement à la fin de cette journée que l'ONU adopta une deuxième résolution enjoignant les pays membres d'aider militairement la Corée du Sud.

---

<sup>51</sup> Si cette résolution a pu être adoptée, c'est à cause de l'absence notoire du représentant soviétique, qui boycottait les réunions pour protester contre le refus du Conseil de sécurité de reconnaître la République populaire de Chine.

Pour analyser les réactions canadiennes face à cette crise, il est indispensable de comprendre les motivations du pays à la tête de l'alliance. Au moment du déclenchement de la crise, la stratégie internationale américaine visait à endiguer le communisme<sup>52</sup>. Par conséquent, les Américains voyaient dans l'invasion nord-coréenne essentiellement une menace majeure contre leurs intérêts nationaux; Truman avait alors comparé la situation à l'incapacité des pays démocratiques avant la Deuxième Guerre mondiale de résister aux ambitions nazies. Il avait donc conclu à la nécessité d'intervenir militairement pour dissuader les communistes d'entreprendre de nouvelles agressions, malgré l'état de préparation lamentable globalement des forces américaines; de toute évidence, c'était là un impératif politique plutôt que militaire<sup>53</sup>. Étant le leader du bloc occidental, et la seule puissance disposant de forces appréciables dans cette zone, les États-Unis étaient obligés de fournir eux-mêmes une assistance initiale sous forme d'un soutien aérien et naval, et par-dessus tout avec des forces terrestres. Mais les lacunes du premier contingent américain envoyé au combat, la « Task Force Smith », allaient encore une fois illustrer les méfaits d'un entraînement et d'un équipement inadéquats en temps de paix<sup>54</sup>.

---

<sup>52</sup> Le document NSC-68, publié au début de 1950, définissait le communisme comme un mouvement totalitaire et expansionniste, et préconisait un réarmement massif pour enrayer cette menace. Voir par exemple l'analyse dans l'ouvrage de ns celui de McKercher, B.J.C., et Lawrence Aronsen, eds. *The North Atlantic Triangle in a Changing World*. Toronto: Presses de l'Université de Toronto, 1996, p. 221.

<sup>53</sup> Herbert F. Wood, *Strange Battleground: Official History of the Canadian Army in Korea* (Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1966), p. 11.

<sup>54</sup> Ce premier engagement est décrit dans le livre de Bevin Alexander, *Korea: The First War We Lost* (New York, Hippocrene Books, 1986), pp. 53-62. Il s'agit là d'un événement important de l'histoire militaire américaine, qu'on invoque souvent pour rappeler le devoir professionnel de préparer les troupes, et les risques associés à une « armée superficielle ». Voir notamment l'ouvrage de Harry G. Summers, « The Korean War: A Fresh Perspective ». *Military History* (avril 1996). Document consulté le 14 janvier 2007, disponible sur le site [http://www.thehistorynet.com/MilitaryHistory/articles/0496\\_text.htm](http://www.thehistorynet.com/MilitaryHistory/articles/0496_text.htm).

Parallèlement à leur propre intervention active, les Américains souhaitaient que leurs principaux alliés contribuent à l'effort collectif. Ils comptaient sur la légitimité que leur procurerait la participation d'autres pays, même si cette légitimité, inévitablement, paraissait affaiblie du fait que la plupart des pays impliqués étaient des alliés des États-Unis. Truman préférait également la flexibilité conférée par le patronage de l'ONU, n'ayant pas alors à se soumettre au processus fastidieux et aléatoire en vue d'obtenir du Congrès une déclaration de guerre officielle<sup>55</sup>. On pourrait également faire observer de façon générale que les Américains acceptaient volontiers l'assistance de leurs alliés, mais que sans contredit, ils étaient beaucoup moins portés à partager avec eux l'autorité décisionnelle pour la conduite de la guerre<sup>56</sup>.

La décision des Américains d'intervenir, qui allait à l'encontre des déclarations antérieures selon lesquelles la Corée se trouvait en dehors du périmètre stratégique des États-Unis, a peut-être troublé l'élite politique canadienne encore plus que l'annonce initiale de l'invasion<sup>57</sup>. Leur réaction résolue et leurs demandes subséquentes d'assistance posaient au Canada un dilemme, soit aider l'ONU et les États-Unis à combattre l'agression, conformément à sa politique étrangère clairement stipulée ou

---

<sup>55</sup> Robert S. Prince, « The Limits of Constraint: Canadian-American Relations and the Korean War, 1950-51 ». *Revue d'études canadiennes* 27, n° 4 (hiver 1992-1993), p. 134.

<sup>56</sup> Wood, 11. Rosemary Foot conclut que même si Eisenhower avait publiquement insisté sur l'importance de la cohésion alliée, il méprisait en général leurs opinions, confiant que les Américains avaient les moyens de les contraindre à la soumission. Rosemary Foot, *The Wrong War: American Policy and the Dimensions of the Korean Conflict, 1950-1953* (Ithaca, Presses de l'Université Cornell, 1985), pp. 215-19.

<sup>57</sup> Denis Stairs, *The Diplomacy of Constraint* (Toronto, Presses de l'Université de Toronto, 1974), 39-43. On en trouve un compte rendu selon l'optique américaine dans Alexander, 23-24. Pearson donne un aperçu intéressant d'une rencontre avec MacArthur durant laquelle celui-ci avait exposé son évaluation stratégique. Lester B. Pearson, *Mike: The Memoirs of the Right Honourable Lester B. Pearson, Volume 2, 1948-1957* (Toronto, Presses de l'Université de Toronto, 1973), pp.145-7.



admettre qu'à cause des mauvaises décisions en matière de défense prises au cours des cinq années précédentes, il ne lui restait guère de moyens efficaces à cette fin. Le gouvernement était également confronté aux critiques des députés estimant qu'il n'en faisait pas assez. « Le gouvernement se trouvait donc dans la position inconfortable d'être moralement et politiquement engagé dans une voie que les autorités militaires jugeaient mal inspirée au plan stratégique, compte tenu du niveau de capacité militaire du Canada à l'époque<sup>58</sup>. » Cette crise était tout à fait imprévue, et le gouvernement s'empressa d'expliquer que s'il n'avait pas maintenu sur pied de forces expéditionnaires, c'est parce qu'il en aurait résulté des dépenses impopulaires. D'ailleurs, l'ONU n'avait jamais établi de plans précis pour la création d'une force des Nations unies, « et on ne peut certainement pas en blâmer le Canada », a déclaré ensuite Saint-Laurent<sup>59</sup>. Pearson souligna que les autres pays avaient eux aussi emprunté cette voie<sup>60</sup>.

## LA CONDITION CANADIENNE

Durant la guerre de Corée, la politique de sécurité canadienne reposait sur un dosage complexe d'objectifs pour la plupart complémentaires, mais parfois contradictoires. D'après Denis Stairs, les autorités canadiennes voulaient à tout prix que les Américains agissent sous l'égide de l'ONU – ce qui s'est produit assez tôt, surtout parce que les Américains le souhaitaient également – malgré le fait que les Américains

---

<sup>58</sup> Stairs, p. 81.

<sup>59</sup> Déclaration diffusée par la SRC le 7 août 1950, retranscrite dans Mackay, p. 303.

<sup>60</sup> Allocution prononcée aux Communes le 31 août 1950. Canada, Chambre des communes, *Débats*, (2<sup>e</sup> session, 1950), p. 89.

avaient annoncé à un moment inopportun leur décision d'intervenir. Pearson s'activa au début de la crise, insistant sur la nécessité de faire appel à l'ONU, tant auprès d'auditoires étrangers que nationaux. D'autres objectifs importants entraient en ligne de compte : circonscrire les opérations à la Corée, isoler la Corée du Nord du concert des nations (surtout la Chine), dissocier le problème de la question de Formose, et des ambitions de Chiang Kai-shek, et rechercher dès que possible un cessez-le-feu<sup>61</sup>. Soulignons que ces objectifs s'inscrivaient dans le cadre d'une stratégie nationale plus vaste, qui visait à préserver l'unité de l'alliance occidentale et à convaincre les Américains de rester engagés sur la scène internationale.

Au début, la diplomatie canadienne appuyait l'intervention, hormis quelques objections mineures soulevées quant à la formulation de la troisième résolution de l'ONU. Pearson avait félicité publiquement les Américains de leur réaction rapide, confirmant en privé que son pays ne les laisserait pas tomber<sup>62</sup>. Le Canada a alors appuyé la proposition du Secrétaire général d'établir une structure de commandement de l'ONU pour la conduite de la guerre, proposition peu acceptable évidemment pour la puissance qui fournissait à ce moment-là l'ensemble des moyens militaires pour contrer l'agression. La troisième résolution de l'ONU, adoptée le 7 juillet, autorisait la création d'un commandement unifié sous contrôle américain. Pour débiter, le gouvernement canadien envoya deux observateurs militaires puis, le 12 juillet, il promit de placer trois destroyers sous le commandement unifié du général MacArthur. Cette dernière

---

<sup>61</sup> *Ibid.*, p. 93.

<sup>62</sup> Prince, p. 136.

contribution, bien que sûrement appréciée, ne répondait toutefois pas aux attentes des Américains qui ensuite, le 14 juillet, adressèrent par l'intermédiaire du Secrétariat de l'ONU une demande pour « augmenter les forces combattantes en lice, particulièrement les troupes terrestres<sup>63</sup>. » Cette annonce publique plaçait le gouvernement canadien dans l'embarras, lui posant un problème auquel il avait espéré échapper. Un mois plus tard, devant les pressions pour que le Canada fasse preuve de bonne volonté, Pearson écrivit au Premier ministre :

Je lui ai alors indiqué (à l'ambassadeur américain) que les trois destroyers canadiens pourraient bientôt entrer en action. On m'a dit qu'ils se sont occupés jusqu'ici d'escorter des convois, une mission assez peu spectaculaire, mais qu'ils seront sous peu affectés à des tâches comme le bombardement des installations de communication côtière, etc. Ainsi, nos relationnistes en poste aux États-Unis pourront mettre en évidence la coopération canadienne au niveau des opérations actives de la guerre<sup>64</sup>.

L'enthousiasme populaire à l'idée d'appliquer des mesures collectives pour combattre l'offensive nord-coréenne contrastait nettement avec la réticence du gouvernement canadien à fournir concrètement des forces militaires pour cette entreprise de sécurité collective.

Le 18 juillet, le ministre de la Défense nationale reçut les avis des conseillers militaires concernant les engagements canadiens potentiels. Selon la marine, il était impossible de fournir plus que les trois destroyers promis, un apport jugé suffisant. Les dirigeants des forces aériennes affirmaient que leurs vis-à-vis américains préféraient une

---

<sup>63</sup> Stairs, p. 71.

<sup>64</sup> Lettre datée du 14 août 1950 figurant dans l'ouvrage de Greg Donaghy, éd., *Documents on Canadian External Relations. Volume 16 : 1950*. (Ottawa, ministère des Approvisionnement et Services, 1996), p. 109.

assistance sous forme d'appareils de transport plutôt que d'avions de combat, ajoutant qu'un escadron d'avions cargo North Star était disponible. Quant à l'Armée de terre, les options au niveau de l'importance des troupes allaient de soi; on considérait qu'une brigade ou un groupe-brigade ferait l'affaire. Certains fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères laissèrent entendre qu'il vaudrait mieux déployer rapidement un bataillon qu'envoyer plus tard un plus gros contingent, mais les autorités militaires s'y objectèrent sous prétexte qu'une force aussi restreinte donnerait moins de prestige, étant noyée parmi les grandes unités américaines<sup>65</sup>. Les critères décisionnels portaient sur deux aspects principaux : le degré d'autonomie comparativement aux coûts et le degré de participation des forces actives.

La première question prenait en considération les coûts considérables associés au dédoublement des lignes d'approvisionnement pour un contingent aussi éloigné, de sorte qu'il aurait été avantageux financièrement de le rattacher à une formation plus vaste comme une division des pays du Commonwealth. Le deuxième problème était beaucoup plus épineux; l'envoi d'un groupe-brigade aurait eu pour effet de drainer la quasi-totalité des troupes régulières chargées de défendre notre territoire, à une époque où une menace directe contre le Canada paraissait plausible. Le Ministre croyait qu'il serait difficile de recruter les soldats pour une force spéciale; et le souvenir des crises de la conscription contribuait sûrement à accroître ces inquiétudes. Le président du comité des chefs d'état-major, le lieutenant-général Charles Foulkes, se montrait plus optimiste, anticipant

---

<sup>65</sup> Stairs, 87. Escott Reid considérait que « l'envoi presque immédiatement d'un bataillon nous aurait valu une plus grande estime de la part des Américains que le déploiement d'un groupe-brigade après un long délai. » Pearson a indiqué au Cabinet que « M. Acheson insistait sur le fait que même des bataillons individuels auraient non seulement un poids politique, mais qu'ils pourraient aussi fournir une aide appréciable. » Donaghy, p. 99.

qu'un nombre suffisant de vétérans de la Deuxième Guerre mondiale accepteraient de se ré-enrôler pour une mission précise. Les discussions sur le recrutement se déroulaient à la lumière d'une évaluation des services du renseignement, selon laquelle vu le degré de préparation actuel de l'Armée canadienne, on estimait qu'il faudrait six mois d'entraînement avant que les troupes régulières puissent participer aux opérations, et une phase encore plus longue pour rendre opérationnelle une force spéciale, une unité terrestre canadienne arriverait trop tard pour combattre. Ce verdict venait confirmer brutalement les divergences entre la politique de défense et la politique étrangère, du moins en ce qui concerne l'absence de forces utiles stratégiquement pour permettre au Canada de poursuivre ses ambitions internationalistes et ses objectifs axés sur une alliance. Les dirigeants politiques et les commandants militaires étaient encore une fois diamétralement opposés quant à la structure militaire requise pour répondre aux attentes des Canadiens sans oublier la communauté internationale.

Ce jugement peut paraître trop sévère; après tout, le Canada avait offert d'emblée des forces navales, et des troupes terrestres allaient être déployées éventuellement. Toutefois, les gestes diplomatiques posés laissent croire que les autorités voulaient fournir une force d'intervention mieux préparée et plus apte à combattre. Le gouvernement Saint-Laurent en assume le blâme, une évaluation des risques l'ayant dissuadé de maintenir les moyens requis pour mettre sur pied une force expéditionnaire de l'Armée. Bien que sans conséquences nuisibles pour la sécurité nationale, cette évaluation fautive a contribué à affaiblir notre crédibilité.

À la suite de discussions au Conseil des ministres, le gouvernement fit paraître le 19 juillet une déclaration annonçant son intention de prendre des mesures pour améliorer le degré de préparation des forces militaires<sup>66</sup>. Il offrait un escadron de transport aérien, sans pour autant s'engager à déployer des forces terrestres. Le gouvernement bénéficiait au pays même d'un mandat suffisant pour prendre les décisions voulues, les députés à la Chambre des communes approuvant presque à l'unanimité ses actions. Les citoyens appuyaient fermement la décision d'intervenir des Américains, même s'ils avaient une opinion plus ambiguë quant à la participation canadienne<sup>67</sup>. Cependant, la couverture médiatique de la crise, particulièrement au Canada anglais, blâmait dans une large mesure le gouvernement pour le manque de préparation militaire<sup>68</sup>. Les pressions étaient accentuées par les annonces répétées que d'autres pays, soit l'Angleterre, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud, la Thaïlande, la Turquie, le Panama, la Colombie, et les Pays-Bas, allaient fournir des forces terrestres.

Ces annonces s'accompagnaient d'une demande explicite des Américains de fournir un groupe-brigade, et d'interrogations de la part des Anglais à propos des projets canadiens. Les motivations étaient évidentes : « Les Américains ont indiqué que l'apport d'une force terrestre serait très utile au plan militaire, mais chose plus importante encore, qu'elle aurait un poids politique énorme, notamment aux États-Unis, où les citoyens voulaient savoir pourquoi les autres pays se montraient aussi peu coopératifs

---

<sup>66</sup> Aspect analysé dans l'ouvrage de Donaghy, p. 82.

<sup>67</sup> Parmi les répondants, 75 % approuvaient l'intervention américaine, alors qu'à peine 34 % d'entre eux étaient d'accord pour que le Canada envoie des combattants. Stairs, p. 87.

<sup>68</sup> *Ibid.*, p.89.

concrètement<sup>69</sup>. » Il faut souligner que les Américains scrutaient soigneusement le degré d'efficacité militaire des contingents nationaux éventuels, n'acceptant que 16 des 53 offres d'assistance. Ils rejetèrent plusieurs offres de soutien « théorique », insistant pour que les unités combattantes puissent s'auto suffire. Cette rigueur démontre que pour être efficaces, les forces expéditionnaires doivent avoir une utilité stratégique dans le cadre de coalitions potentielles<sup>70</sup>.

Le 29 juillet, Pearson confirma enfin de façon officielle l'envoi d'une force terrestre canadienne, après que les Américains eurent accepté certaines conditions de déploiement, soit que les troupes ne participeraient à aucune opération avant d'être jugées prêtes, et qu'elles ne serviraient pas à la défense de Formose. Après une phase de planification par l'état-major et de nouvelles discussions au Conseil des ministres, le gouvernement annonça le 7 août qu'il mettrait sur pied une brigade spéciale de l'Armée canadienne devant être déployée au besoin en Corée, ou dans le cadre de l'OTAN<sup>71</sup>. L'historien de l'Armée cite les paroles d'un haut représentant américain, apparaissant dans une lettre adressée au Chef d'état-major général : « Je suis enchanté d'apprendre que votre gouvernement a pris la décision... il se pourrait fort bien qu'elle [cette question] ait jeté un froid dans nos relations par ailleurs harmonieuses<sup>72</sup>. » Sans contredit, les

---

<sup>69</sup> *Ibid.*, pp. 87-8.

<sup>70</sup> John Hillen, *Blue Helmets: The Strategy of UN Military Operations* (Washington, Brassey's, 1998), p. 228.

<sup>71</sup> Prince affirme qu'il y avait de sérieuses dissensions à ce sujet au Conseil. Il évoque les mémoires de plusieurs anciens ministres indiquant que Pearson et Claxton ont rencontré beaucoup d'opposition, jusqu'à ce que Saint-Laurent prenne leur parti. Prince, p. 140.

<sup>72</sup> Lettre du Sous-chef d'état-major responsable de la planification de l'Armée américaine, citée dans Wood, p. 24.

Américains s'attendaient à ce que l'Armée canadienne fasse sa part et ils étaient résolus à forcer la note pour arriver à leurs fins.

Les premières mesures adoptées durant la crise coréenne servaient de toute évidence les intérêts nationaux des pays en lice. Les Américains voulaient légitimer leur action grâce au parrainage de l'ONU tout en tirant les ficelles, et pour satisfaire l'opinion publique, ils avaient besoin que leurs alliés assument ouvertement une part du fardeau. Aux yeux des Américains, la réticence des autorités canadiennes à engager des forces terrestres contredisait en quelque sorte leur soutien diplomatique, mais cette réticence était pour le moins compréhensible vu le peu d'importance accordée à la préparation militaire dans la politique de défense de l'après-guerre. Pour leur part, nos dirigeants voulaient avoir voix au chapitre, et exercer une influence proportionnelle à la stature présumée du Canada, pour faire valoir ses intérêts nationaux. Ils souhaitaient également renforcer la légitimité de l'ONU, et éviter de tomber sous la tutelle des États-Unis. Comme il fallait plusieurs mois de préparation pour déployer une force terrestre, quelques journées supplémentaires de planification et de discussions n'étaient pas de nature à freiner les efforts globaux de l'ONU, à condition que les autorités canadiennes expriment le soutien voulu par les voies diplomatiques et promettent l'envoi de forces militaires. Au bout du compte, la première unité de la force spéciale de l'armée canadienne, le 2<sup>e</sup> bataillon PPCLI, finit par arriver au front et entama ses opérations le 21 février 1951, alors que le reste de la 25<sup>e</sup> Brigade d'Infanterie canadienne se lança dans



la mêlée seulement le 20 mai. Le déroulement de la guerre allait connaître plusieurs soubresauts importants avant le déploiement au front des forces terrestres canadiennes<sup>73</sup>.

Peu après l'arrivée en Corée du reste de la 25<sup>e</sup> Brigade, en juillet 1951, les belligérants entreprirent un long processus de négociations en vue d'un armistice. En novembre 1952, Acheson adressa au Conseil canadien des commentaires percutants et pertinents :

Nos généraux se trouvaient sur les lieux et, à la demande des Nations Unies, ils commandaient six divisions américaines et douze divisions coréennes que nous avions nous-mêmes équipées, formées et soutenues, et qui combattaient durant cette guerre avec une assistance plutôt symbolique quoique appréciée, de nos alliés. Selon moi, ce sont les chefs militaires qui commandent que l'on doit écouter<sup>74</sup>.

Sans nul doute, les dirigeants américains étaient peu portés à accepter les conseils d'autrui.

## L'INFLUENCE CANADIENNE

Le déploiement de forces expéditionnaires, en particulier des troupes terrestres, a-t-il permis au Canada d'influencer réellement le déroulement de la guerre de Corée? Il

---

<sup>73</sup> Il est intéressant de noter qu'à peu près au même moment, Pearson a fait un discours public à Toronto dans lequel il exprimait de manière franche son opinion au sujet des relations entre les deux pays : « Je pense que l'époque caractérisée par des relations politiques relativement simples et naturelles avec notre voisin du sud est révolue... Notre préoccupation n'est plus de savoir si les Américains se déchargeront de leurs responsabilités internationales, mais plutôt comment ils s'y prendront et en quoi les autres pays seront touchés. » Extrait cité dans l'ouvrage de Stairs, p. 231.

<sup>74</sup> Dean Acheson, *Present at the Creation: My Years in the State Department* (New York, W.W. Norton & Company, 1969), 704. D'après Acheson, Saint-Laurent était d'accord avec lui. Cela n'aurait rien d'étonnant, puisqu'aux premiers temps de la guerre, Pearson avait justifié les réticences du gouvernement canadien à fournir des forces terrestres en prétextant que « ils [les Américains] assument l'autorité et les responsabilités premières si bien qu'ils doivent en payer le prix. » Donaghy, p. 92.

est très difficile de répondre de façon conclusive à cette question, mais il convient tout de même de l'étudier en évaluant l'utilité des forces militaires et les liens effectifs entre la politique étrangère et la politique de défense. Bien que très importante comparativement à d'autres pays alliés, la contribution canadienne n'arrivait évidemment pas à la cheville de l'engagement américain. Par conséquent, le Canada ne pouvait au départ exercer qu'une influence relativement limitée sur la puissance dirigeant la coalition, malgré qu'on puisse prétendre que même une force essentiellement symbolique permettait au plan stratégique d'avoir une influence acquise par des moyens diplomatiques. Il fallait aussi tenir compte des objectifs du Canada vis-à-vis les États-Unis, qui oscillaient entre le multilatéralisme et le maintien d'une relation privilégiée tout en faisant en sorte que le pays ne retombe pas dans un isolationnisme.

En général, les Américains voyaient dans le Canada un bon allié, qui se comportait toutefois de façon incohérente à l'occasion. Dès le départ, la propension des politiciens canadiens à agir « comme si de rien n'était » semblait mal appropriée vu la gravité de la situation. La diplomatie canadienne, bien que favorable dans l'ensemble, était souvent perçue comme prêcheuse et moralisatrice, mais plutôt dénuée de principes; et à mesure que la guerre se poursuivait, on la jugeait également trop influencée par les idées du Premier ministre de l'Inde Nehru<sup>75</sup>. Les Américains se rendaient compte que les Canadiens tentaient de capitaliser sur la « relation spéciale » entre les deux pays pour accroître leur degré d'influence relative. Les efforts diplomatiques américains visaient

---

<sup>75</sup> Dans un article paru en 1966, Stern qualifie la diplomatie canadienne de « voix sévère de la fille de Dieu », ce qui illustre bien sa vision de notre pays. Passage reproduit dans Granatstein, *Canadian Foreign Policy Since 1945*, pp. 43-49.

ordinairement d'autres buts, ce qui favorisait l'atteinte de cet objectif; le Canada pouvait rarement accéder au sommet dans la hiérarchie internationale. Évidemment, les Américains cherchaient surtout à vaincre la Corée du Nord, la Chine communiste et la Russie soviétique. Les États-Unis étant le chef de file et de loin la plus importante puissance militaire dans le camp des Nations Unies, les Américains s'attendaient à jouer le premier rôle dans les prises de décisions et à conserver le soutien de leurs alliés; essentiellement, leurs désirs allaient être exaucés.

Le gouvernement canadien s'était efforcé d'influencer les décisions américaines d'abord en fournissant le contingent militaire requis pour obtenir voix au chapitre, puis en augmentant son influence grâce à l'appui d'autres alliés et des pays membres de l'ONU sur des sujets spécifiques. Règle générale, nos diplomates ne se gênaient pas apparemment pour faire valoir leurs points de vue. Toutefois, il fallait toujours prendre soin de tempérer les critiques des actions posées par les Américains en les appuyant sur les questions clés.

Certains auteurs ont minimisé le degré d'influence que pouvait revendiquer le Canada<sup>76</sup>. D'après Robert Prince, les efforts de notre pays étaient entravés par sa morale de la Guerre froide communément partagée, la nécessité de préserver l'unité du bloc occidental et le désir de se ménager une influence future<sup>77</sup>. Même Denis Stairs reconnaît que les Canadiens, en dépit de leurs tentatives pour restreindre les pouvoirs des

---

<sup>76</sup> Prince, p. 240.

<sup>77</sup> *Ibid.*, p. 147.

Américains, n'étaient guère en mesure de le faire. Cela s'explique pour plusieurs raisons, en particulier le besoin de maintenir la solidarité des pays de l'Alliance pour atteindre les objectifs globaux de même que l'importance toute relative du rôle joué par le Canada sur le plan militaire.

Cependant, une analyse objective démontre que le Canada a acquis bel et bien une certaine influence<sup>78</sup>. Quand on examine plusieurs des principaux événements survenus durant la guerre, il ressort que l'influence canadienne a joué surtout dans le refus d'accorder à l'ONU un droit de poursuite immédiat des avions chinois et lors des initiatives pour en arriver à un cessez-le-feu. Mais les diplomates canadiens ont eu moins de succès pour ce qui est de modifier la formulation des premières résolutions de l'ONU, et de la décision de franchir le 38<sup>e</sup> parallèle. Ils ont assez peu contribué à dicter efficacement le cours des événements, mais vu les enjeux, on peut considérer que l'obtention d'une certaine influence représente en soi un succès notable pour notre pays.

## **RÉPERCUSSIONS**

Pour bien évaluer l'utilité des forces expéditionnaires canadiennes, on doit également répondre à une question plus complexe, à savoir s'il valait la peine de gaspiller

---

<sup>78</sup> Tous les auteurs consultés auraient probablement approuvé cette affirmation. Même Rosemary Foot admet que « l'opposition des alliés empêchait dans une large mesure une expansion de la guerre... », quoique plusieurs autres pays faisaient des pressions à part le Canada. Foot, pp. 215 –17 et 241-2.

ainsi des vies et des ressources pour gagner de l'influence<sup>79</sup>. Il est extrêmement difficile de mesurer le degré d'influence, mais la réponse va de soi quand un pays ne fournit pas de troupes terrestres : il n'en retire concrètement qu'une influence minimale ou quasiment nulle<sup>80</sup>. Invariablement, une moyenne puissance ne peut influencer que de façon limitée une grande puissance. Dans le cas de la Corée, toutefois, étant donné la menace appréhendée envers le Canada, d'autant plus que cette menace était indissociable de celle contre les États-Unis, et les autres facteurs en cause dans l'établissement de la stratégie nationale, il y a lieu de se demander comment on aurait pu faire mieux. Une attitude noble sur la scène mondiale aurait peut-être été plus gratifiante, mais compte tenu des objectifs nationaux, une participation à la guerre avait plus de chance de donner des résultats profitables<sup>81</sup>.

En ce qui concerne la politique de défense, la guerre de Corée a eu principalement pour conséquence la mise en œuvre d'un programme de réarmement massif. Ce conflit a entraîné également des répercussions importantes sur les conceptions militaires. Sous l'angle de la structuration des forces, l'acquisition des moyens nécessaires pour créer un corps expéditionnaire est alors devenue la priorité. Le changement de cap découle en partie des engagements plus spécifiques en vue de fournir des troupes permanentes à l'OTAN, mais ce développement s'explique lui aussi indirectement par le traumatisme de la guerre de Corée et les craintes accrues devant les menaces impliquées. Le

---

<sup>79</sup> Sur les 21 940 militaires canadiens ayant servi en Corée, 1 543 ont été tués ou blessés au combat, dont 309 tués. Wood, 257. Brooke Claxton évaluait à 200 M\$ le coût direct de la guerre, bien que les coûts indirects aient pu atteindre de trois à cinq fois ce niveau. Canada, Chambre des communes, *Débats*, 26 novembre 1953, p. 360.

<sup>80</sup> Nossal, p. 72.

<sup>81</sup> Cette dichotomie est analysée par Stairs, p. 311.

gouvernement a alors opté pour une composante unique, c'est-à-dire des troupes spécialisées déployées dans le cadre d'une alliance, qui permettaient de satisfaire les besoins collectifs des organisations internationales, tout en répondant de manière générale aux exigences canadiennes.

Il faut nuancer les conclusions quant aux répercussions de ce conflit sur notre politique de défense. Celle-ci a évolué à la suite de la guerre de Corée, mais le Canada pouvait s'offrir le luxe d'entreprendre de tels changements de façon relativement délibérée. Les Américains s'étaient empressés de déployer la « Task Force Smith » et d'autres unités dont les efforts et les sacrifices ont laissé aux autorités canadiennes du temps pour improviser. Il va de soi que les puissances désireuses de diriger le monde doivent s'attendre à de telles obligations, mais il n'en demeure pas moins que, comme l'a indiqué Desmond Morton, les Canadiens avaient pu encore une fois échapper aux conséquences de leur manque de préparation<sup>82</sup>.

Ce conflit a eu de toute évidence des implications sur les guerres ultérieures durant la deuxième moitié du siècle. L'historien de l'armée conclut son étude en soulignant les diverses caractéristiques de la guerre contenue que les soldats canadiens devaient livrer en Corée. Cet effort relativement limité et le faible taux de pertes enregistré alimentaient la perception populaire voulant que la guerre se compare à une action de police, si bien que les Canadiens ordinaires pouvaient continuer à vaquer à leurs affaires tout en suivant à distance les exploits de leurs soldats volontaires et

---

<sup>82</sup> Passage cité dans Nossal, p. 70.

professionnels déployés au loin. C'était une guerre du genre « entreprise », très semblable aux combats frontaliers du 19<sup>e</sup> siècle, ce qui avait une incidence importante sur le moral des troupes :

Les soldats canadiens... n'avaient pas l'impression d'éliminer une menace contre leur pays; ils étaient payés pour mener à bien la politique de leur gouvernement... ils étaient des techniciens formés pour ce genre de travail, et ils devaient affronter les techniciens d'une puissance ennemie avec laquelle leur pays n'était même pas en guerre<sup>83</sup>.

Ces conditions allaient entraîner des répercussions profondes sur les futures missions des contingents canadiens à l'étranger.

Par ailleurs, la guerre de Corée a fait ressortir de nouveaux indices confirmant la transformation des relations d'alliance entre les membres du triangle de l'Atlantique Nord. Certains objectifs étaient contradictoires : les Canadiens reconnaissaient d'emblée les avantages d'un lien de sécurité plus étroit avec les États-Unis, mais une frange importante de la population acceptait mal l'idée d'une dépendance trop étroite. La politique de défense adoptée après la guerre avait clairement indiqué la voie à suivre, mais l'attachement sentimental et professionnel des militaires et d'une partie de la population à l'Angleterre demeurait vivace. Les intéressés préféraient se joindre à une division du Commonwealth plutôt que s'intégrer au plan opérationnel aux forces américaines, en bonne partie pour les mêmes raisons que le rattachement de la brigade de l'OTAN à une formation britannique en Europe<sup>84</sup>. On avait conservé, pour équiper le

---

<sup>83</sup> Wood, p. 260.

<sup>84</sup> Cette décision avait néanmoins suscité une certaine amertume à cause d'une dépendance trop étroite envers Whitehall. Voir l'ouvrage de Jeffery Grey, « The Formation of the Commonwealth Division, 1950-1951 », *Military Affairs* 51, n° 1 (janvier 1987), p. 14.

contingent en Corée, le matériel de source britannique parce que les vétérans recrutés le connaissaient mieux, mais les chars Sherman et les rations des Américains étaient acceptés avec reconnaissance en théâtre d'opérations, et règle générale, les troupes canadiennes tenaient l'équipement américain en haute estime<sup>85</sup>.

Dans le contexte du conflit coréen, il est vite devenu évident que les forces terrestres représentaient le principal critère pour mesurer le degré d'engagement. Nul doute non plus que le gouvernement canadien s'était résigné à envoyer des troupes terrestres seulement après avoir constaté qu'il n'avait guère le choix. Or, cette politique réactive à courte vue nuisait sans doute à notre crédibilité aux yeux des alliés. Les retards dus au fait que la force expéditionnaire avait dû être mise sur pied presque à partir de zéro l'empêchaient celle-ci dans une large mesure de se faire valoir au niveau opérationnel. À cet égard, on peut considérer que l'Armée de terre n'a pas réussi à atteindre les objectifs nationaux dans un laps de temps raisonnable. Techniquement, on peut justifier le manque de préparation par l'absence d'engagements précis, mais cette lacune apparaît moralement discutable à la lumière des énoncés de politique antérieurs exposant la stratégie d'alliances canadienne.

Il est pour le moins envisageable que, dans un certain sens, la question de la préparation des troupes ait été en fait une épine dans le pied du gouvernement qui cherchait des façons de gagner du temps de réflexion ou peut-être d'excuser son inaction.

David Cox a insinué à la fin des années 1960 qu'une force mobile pleinement

---

<sup>85</sup> J.L. Granatstein, « The American Influence on the Canadian Military, 1939-1963 », dans Hunt et Haycock, pp. 132-3.



opérationnelle risquait de poser des problèmes politiques : « Exprimé simplement, quand les Américains réclameront notre participation à une future guerre du type Vietnam, il pourrait être très pratique de n'avoir rien à offrir<sup>86</sup>. » Sous l'angle purement national, il aurait été dangereux, et sans doute encore plus coûteux en termes de pertes humaines, de déployer rapidement des forces terrestres vu la situation opérationnelle tumultueuse et confuse qui régnait en Corée au cours des premiers mois du conflit. Mais la stratégie canadienne avait évolué depuis la politique isolationniste appliquée auparavant; le gouvernement s'était rendu compte de la nécessité de prendre part aux éventuels combats et savait qu'un désistement pourrait lui nuire encore plus à long terme. Les autorités canadiennes avaient conclu qu'il était indispensable d'envoyer des combattants en Corée, sans pour autant être en mesure d'influencer concrètement l'issue des combats durant la période critique, faute de pouvoir aligner des forces efficaces. Il est facile d'affirmer rétrospectivement que l'on n'avait pas eu besoin plus tôt des troupes terrestres canadiennes, mais cela n'était pas évident à l'époque; les États-Unis, et donc les pays de la coalition, risquaient vraiment de subir la défaite.

Le seul argument plausible à l'effet que l'existence d'une force prête à intervenir aurait obligé le gouvernement à la déployer, c'est que le Canada n'était pas un pays souverain, affirmation difficile à admettre quel que soit le degré d'intégration continentale. Même en disposant d'une force expéditionnaire opérationnelle, les dirigeants canadiens auraient pu trouver les excuses voulues advenant un refus de la déployer. Par contre, la présence d'une force expéditionnaire bien préparée et

---

<sup>86</sup> David Cox, « Canadian Defence Policy: The Dilemmas of a Middle Power », *Behind the Headlines* 27, n° 5 (novembre 1968), p. 41.

compétente aurait élargi l'éventail d'options disponibles et rehaussée la crédibilité de notre pays. Toutefois, malgré cette dernière objection, les réactions du gouvernement canadien face à la crise coréenne ont au bout du compte évolué dans un sens assez favorable à l'atteinte de nos objectifs nationaux, tout en promouvant le passage de l'isolationnisme à l'internationalisme. Penchons-nous à présent sur l'ère moderne.

## LA PÉRIODE SUBSÉQUENTE À LA GUERRE FROIDE : LE CANADA PARVIENT À GARDER LA FACE

Indéniablement, la fin de la Guerre froide est venue bouleverser la situation stratégique du Canada. Par-dessus tout, la disparition de la rivalité entre les superpuissances, auparavant le fondement de l'ordre international, procurait théoriquement une plus grande latitude pour les décisions stratégiques. Certains indices laissaient croire que l'opinion publique était devenue plus introspective et que les gens reconnaissaient plus explicitement les priorités régionales<sup>87</sup>. Cependant, les réactions politiques canadiennes face à ces bouleversements reflétaient un désir de changement relativement négligeable. Le gouvernement s'en est tenu à une stratégie internationale caractérisée par un appui ferme à l'Organisation des Nations Unies et une intense activité diplomatique sur la scène mondiale axée sur le multilatéralisme. L'appartenance à l'OTAN a également été maintenue, tant pour des raisons de sécurité que pour d'autres fins, comme le statut du Canada sur la scène internationale et les pressions de ses alliés. Toutefois, en 1993, le gouvernement a retiré toutes les unités canadiennes stationnées en Allemagne, jugeant qu'il ne valait plus la peine de poursuivre cet engagement qui ne justifiait plus de nouvelles dépenses. En outre, l'évolution de la stratégie après la Guerre froide a entraîné des nouvelles exigences par rapport à la politique de Défense, surtout sous forme de compressions budgétaires substantielles visant à capitaliser sur les

---

<sup>87</sup> Nossal, pp. 159-62.

prétendus «dividendes de la paix<sup>88</sup>. » Faute de menaces précises contre le territoire canadien, l'importance relative de la puissance militaire en tant qu'organe de sécurité a alors diminué.

Or, cette dernière partie traitera de l'utilisation des forces expéditionnaires durant la période de l'après-guerre-froide. De plus, les raisons et le processus décisionnel qui ont mené les politiciens canadiens à en venir à vouloir contribuer à ces efforts multinationaux seront explorés. Ainsi, nous démontrerons que notre gouvernement a dépêché ou non ses forces expéditionnaires combattre pour les mêmes trois causes majeures. Premièrement, il fallait supporter la stratégie nationale en favorisant l'atteinte des objectifs diplomatiques. Deuxièmement, on se devait d'anéantir une menace contre la sécurité nationale et contribuer à la stabilité mondiale. Enfin, le Parlement se devait de satisfaire la population et ce même à l'encontre de ses propres désirs gouvernementaux. Puisque le nombre de conflits à étudier est surabondant, et afin d'éviter les opérations récentes pour lesquelles la documentation est soit incomplète ou toujours classifiée, nous nous concentrerons sur la Guerre du Golfe et certaines missions de rétablissement de la paix, tel qu'en Somalie et en ex-Yougoslavie dans les années 90.

## **LA GUERRE DU GOLFE**

Les réactions canadiennes pendant la crise du golfe Persique en 1990-1991 méritent d'être étudiées parce qu'il s'agissait d'un précédent pour le rôle de notre pays

---

<sup>88</sup> Certains prétendent que le Canada avait déjà encaissé des dividendes de la paix durant les décennies précédentes. Voir l'ouvrage de Joseph T. Jockel, *Canada and International Peacekeeping* (Toronto, Institut canadien d'études stratégiques, 1994), p. 28.

dans le cadre du soi-disant « nouvel ordre mondial » : « Les mesures prises par le gouvernement dénotaient un élargissement significatif des paramètres géostratégiques de la politique étrangère canadienne<sup>89</sup> ». Dans l'optique de notre analyse, cela représente également un événement déterminant pour l'Armée de terre, car malgré le déploiement de forces au bout du compte restreintes, la crise du Golfe suscitait un débat plus large quant à la capacité du Canada de déployer et de soutenir une force de la taille d'une brigade au cours d'un conflit d'envergure régionale. Comme l'a souligné Sean Maloney, les implications allaient au-delà des problèmes de rivalité interarmes et du budget de la Défense, mettant en cause l'aspect beaucoup plus vaste de la viabilité même du contingent terrestre fourni par le Canada à la région centrale de l'OTAN depuis 1951<sup>90</sup>. Il importe aussi de noter que selon Maloney, l'incapacité d'envoyer des troupes combattantes dans la région du Golfe a constitué une « occasion ratée » puisque la fourniture de navires et d'avions uniquement « donnait du Canada une image trop prudente et minimaliste » et nous a fait perdre du prestige<sup>91</sup>. » Enfin, les historiens officiels présentent un bilan sévère des capacités de combat de l'Armée lors de la participation de notre pays à ce conflit :

L'opération BROADSWORD [planification d'urgence de l'armée de terre] a démontré de façon convaincante qu'à l'époque, les Forces canadiennes ne pouvaient pas se permettre, dans leur situation, d'envoyer dans la mêlée un groupe-brigade mécanisé. La Marine a été critiquée à cause de la piètre qualité et du petit nombre d'unités qu'elle pouvait rendre opérationnelles à bref préavis, mais du moins, on lui a accordé la possibilité de se faire valoir. L'Armée de terre

---

<sup>89</sup> Martin Rudner, « Canada, the Gulf Crisis and Collective Security », dans *Canada Among Nations 1990-91: After the Cold War*, Fen Osler Hampson et Christopher J. Maule, éd. (Ottawa, Presses de l'Université Carleton, 1991), p. 241.

<sup>90</sup> Maloney, *War Without Battles*, p. 448.

<sup>91</sup> Sean Maloney, « Missed Opportunity: Operation BROADSWORD, 4 Brigade and the Gulf War, 1990-1991 », *Canadian Military History* 4, n° 1 (printemps 1995), p. 45.

a eu moins de chance. Les politiciens et les citoyens n'auront pas eu l'occasion de voir à quel point l'Armée se serait montrée réellement déficiente dans des combats sur une grande échelle. Les résultats de l'exercice BROADSWORD sont demeurés secrets et ont donné lieu à un constat embarrassant pour l'Armée<sup>92</sup>.

Voici par conséquent les questions essentielles à se poser : pourquoi n'a-t-on pas envoyé de troupes terrestres au combat durant la guerre du Golfe et, accessoirement, cela aurait-il été possible?

Premièrement, il convient de tracer un bref portrait de cette crise. L'invasion du Koweït par l'Iraq le 2 août 1990 s'est révélée un très mauvais calcul stratégique de la part de Saddam Hussein, vu le nouveau contexte international très particulier caractérisé par la déstabilisation de l'ex-Union soviétique et une intrication inhabituelle des autres intérêts en cause<sup>93</sup>. Dès le départ, les membres du Conseil de sécurité de l'ONU blâmèrent à l'unanimité l'Iraq, jetant ainsi les bases en vue d'une intervention concertée de la communauté internationale pour libérer le Koweït. Le président américain George Bush a alors « mis cartes sur table » en évoquant la menace nucléaire iraquienne, la sécurité des approvisionnements pétroliers et la stabilité économique mondiale, et finalement le combat entre le bien et le mal. Son discours au Congrès mettait en lumière les objectifs suprêmes de l'après-guerre froide :

La crise du golfe Persique, aussi grave soit-elle, offre par ailleurs une occasion extraordinaire de tendre vers une coopération sans précédent. Ces troubles pourront ensuite donner naissance à un nouvel ordre mondial, qui est notre cinquième objectif : je veux parler d'une nouvelle ère caractérisée par

---

<sup>92</sup> Major Jean Morin et LCdr Richard Gimblett, *The Canadian Forces in the Persian Gulf: Operation Friction 1990-1991* (Toronto, Dundurn Press, 1997), p. 133.

<sup>93</sup> Janice Gross Stein, « Deterrence and Compellence in the Gulf: A Failed or Impossible Task? », *International Security* 17, n° 2 (automne 1992), p. 178.

l'élimination des menaces et de la terreur, une quête de la justice plus poussée et une plus grande sécurité favorisant la recherche de la paix<sup>94</sup>.

L'agression de l'Iraq contre le Koweït provoqua la constitution d'une vaste coalition, remarquablement unie, de 39 pays qui s'opposaient à cette conquête, et qui devaient lui infliger une défaite militaire écrasante.

Le Canada n'entretenait pas tellement de relations politiques ou commerciales avec les États arabes. L'ordre international devenu moins préoccupant et le caractère ponctuel de la coalition contre l'Iraq font qu'apparemment notre éventuelle participation était laissée encore plus à la discrétion des autorités canadiennes. Étant donné qu'avec ou sans contribution, le Canada aurait profité lui aussi des avantages d'une offensive coalisée, pourquoi n'aurait-on pas opté pour une abstention pure et simple<sup>95</sup>? La réaction canadienne s'explique du fait que le gouvernement voulait favoriser une nouvelle ère d'harmonie mondiale et de sécurité collective, acquitter des responsabilités d'un État membre du Conseil de sécurité, sauvegarder le bon droit international, dissuader les futurs agresseurs et appuyer le devoir d'intervention de l'ONU pour garantir la sécurité collective dans les conflits régionaux<sup>96</sup>. À cela s'ajoute l'objectif stratégique plus général consistant à préserver la paix et la stabilité dans la région du Golfe, à sécuriser l'approvisionnement en énergie des pays industrialisés et des nations en voie de

---

<sup>94</sup> Passage cité dans l'ouvrage de Lawrence Freedman, « The Gulf War and the New World Order », *Survival* 33, n° 3 (mai-juin 1991), p. 195.

<sup>95</sup> Ces retombées des interventions d'une coalition ont été qualifiées d'« inaliénables » lorsqu'on ne peut pas empêcher des États d'en profiter. Andrew Bennett, Joseph Leggold et Danny Unger, « Burden Sharing in the Persian Gulf War: Framework and Research Design » dans *Friends in Need: Burden Sharing in the Gulf War*, Andrew Bennett et al, eds. (New York, St. Martin's Press, 1997), p. 5.

<sup>96</sup> Rudner, pp. 268-70.

développement et, bien entendu, à obtenir voix au chapitre pour le règlement du conflit. D'après John Kirton, ces préoccupations ne résultaient pas tellement des pressions de la population ou des Américains, ni du souci de renforcer les prérogatives de l'ONU, mais plutôt de l'impact des atrocités commises par les Iraquiens sur un gouvernement conscient de son devoir d'aider à la sauvegarde de l'ordre international<sup>97</sup>.

Dès le début, le Canada a soutenu avec enthousiasme les efforts diplomatiques des États-Unis, y compris le 6 août lors du vote de la résolution pour l'imposition de sanctions. Malgré les divisions au Parlement, le Premier ministre Brian Mulroney bénéficiait d'un gouvernement majoritaire et d'une cohésion solide au sein de son parti, en plus d'un vaste appui populaire<sup>98</sup>. Tout au long de son mandat, il a cultivé de bonnes relations avec les États-Unis, et tôt durant la crise, il avait accordé personnellement son soutien au président Bush. Mais des objections au pays même étaient soulevées quant à une participation active des troupes canadiennes; certains considéraient que l'adhésion à une coalition guerrière allait à l'encontre de nos traditions de maintien de la paix,<sup>99</sup> et on

---

<sup>97</sup> John Kirton, « Liberating Kuwait: Canada and the Persian Gulf War » dans *Canadian Foreign Policy: Selected Cases*, Don Munton et John Kirton, éd. (Toronto, Prentice-Hall, 1991), p. 383.

<sup>98</sup> Andrew Cooper, Richard Higgott et Kim Richard Nossal, *Relocating Middle Powers: Australia and Canada in a Changing World Order* (Vancouver, UBC Press, 1993), 134. Voir également Don Munton, « From Paardeberg to the Persian Gulf », *Peace and Security* 6, n° 1 (printemps 1991), p. 16.

<sup>99</sup> Le ministre des Affaires étrangères Joe Clark persistait à réclamer le rétablissement de la paix. Ronnie Miller, *Following the Americans to the Persian Gulf: Canada, Australia and the Development of the New World Order* (London, Associated Univ. Presses, 1994), 129. Par la suite, le premier ministre Mulroney a indiqué que « ... notre rôle de gardien de la paix ne nous empêche pas d'agir pour contrer cette agression et ne nous excuse pas non plus d'accomplir ce devoir. Les deux fonctions sont complémentaires, car elles visent l'objectif politique plus vaste de préserver l'ordre international, et toutes deux vont réellement dans le sens des intérêts du Canada [*caractères en italique ajoutés*] », *Ibid.*, p. 148.



craignait également une éventuelle prise en otages de soldats<sup>100</sup>. Tant le Parti libéral que le NPD s'opposaient à la ligne de conduite proposée par le gouvernement, ce qui accentuait les risques politiques d'une action résolue. Parmi les autres arguments en faveur d'une participation moindre, mentionnons que le Canada ne dépend pas directement du pétrole du Moyen-Orient, le caractère relativement insignifiant au plan opérationnel d'un apport militaire quel qu'il soit et le risque politique d'en arriver à un trop grand rapprochement avec les visées américaines. Mais les partisans d'une contribution active ont fini par l'emporter; à part quelques opposants, les citoyens semblaient d'avis que dans les circonstances, le Canada se devait d'intervenir<sup>101</sup>.

Après une phase de planification militaire et la confirmation d'un consensus à l'OTAN, on annonça le 10 août l'envoi du groupe opérationnel naval. La décision d'opter pour la solution navale n'a rien d'étonnant, puisqu'un escadron était prêt à se déployer pour un exercice et que l'Armée de terre menait des opérations d'envergure au pays même pendant la crise d'Oka<sup>102</sup>. La Marine permettait de démontrer rapidement et de façon relativement peu coûteuse la détermination politique du gouvernement. Les pressions avaient redoublé après que l'ONU avait demandé des contingents militaires aux pays membres pour faire respecter les sanctions économiques, une tâche convenant à un groupe opérationnel naval, et à la suite de l'annonce que l'Australie avait l'intention de

---

<sup>100</sup> Il y avait alors 480 ressortissants civils et 15 militaires canadiens en Iraq (ces derniers faisant partie du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Iran et l'Iraq (GOMNUII). Morin et Gimblett, p. 28.

<sup>101</sup> Voir par exemple l'ouvrage de Bernard Wood, *The Gulf Crisis: The Debates and the Stakes* (Institut canadien pour la paix et la sécurité mondiales, 1990), pp. 13-20.

<sup>102</sup> Accessoirement, on a souligné que le CEMD intérimaire (viam Thomas) était un partisan notoire et un ardent promoteur des intérêts de la marine. Morin et Gimblett, p. 19.

fournir des navires. Ce choix a aussi été motivé par d'autres facteurs, notamment des répercussions minimales sur l'image de marque du Canada en tant que gardien de la paix, réputation appréciée par les citoyens, de même que la simplicité au plan administratif des opérations en eaux internationales (au lieu de l'obligation de négocier pour obtenir des bases terrestres). Autre facteur primordial, il fallait un certain temps pour obtenir le feu vert indispensable du Parlement ; la durée de la traversée du groupe naval laisserait un délai suffisant pour l'adoption d'un décret autorisant la mission<sup>103</sup>.

Pendant que s'accroissaient les pressions pour le déploiement de forces militaires plus importantes, le MDN continuait à étudier d'autres possibilités, rejetant entre autres l'idée de fournir un escadron de chasse. Dès le départ, les fonctionnaires du ministère ont envisagé le recours à des forces terrestres, mais les premières recommandations quant au choix de forces les plus appropriées étaient dictées par les contraintes de temps et les capacités de transport disponibles. Parmi les sept options présentées le 13 août, l'envoi de troupes terrestres arrivait au dernier rang dans l'ordre de préférence<sup>104</sup>. Les Américains ayant par la suite demandé à leurs alliés d'apporter une assistance accrue, on a annoncé le 14 septembre le déploiement d'un escadron de chasseurs CF-18. Le personnel du QGDN planifiait la mise sur pied d'une force terrestre supplémentaire : moyens de transport, mécaniciens, régiment d'artillerie de moyenne portée, groupe-bataillon (d'infanterie ou aéroporté) et groupe-brigade mécanisé ; cette dernière possibilité semblait convenir le mieux pour ce qui est de la visibilité.

---

<sup>103</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>104</sup> Maloney, *War Without Battles*, p. 449.

Pourquoi le MDN et le gouvernement se montraient-ils réticents à envoyer au combat des troupes terrestres ? Nous avons déjà indiqué certaines des raisons sous-jacentes en expliquant pourquoi on avait choisi au départ le groupe opérationnel naval : exigences opérationnelles au pays même, désir de préserver la réputation du Canada en tant que gardien de la paix, nécessité d'intervenir rapidement et complications qu'implique l'obtention de bases. Néanmoins, les forces terrestres offraient certains avantages potentiels : la présence au front d'un groupe-brigade aurait donné le signal que le Canada assumait sa part de responsabilités en donnant des gages politiques, en plus d'accroître le prestige national<sup>105</sup>. Des porte-parole anglais s'étaient enquis officieusement de la possibilité que notre pays envoie une brigade intégrée à une division des pays du Commonwealth (formule rappelant celle de la guerre de Corée), mais pour des raisons politiques et logistiques, cette requête a été écartée à un échelon inférieur de la hiérarchie<sup>106</sup>. Toutefois, la planification se poursuivait car selon les Américains, il faudrait augmenter les effectifs déployés. Les responsables au Quartier Général du Commandement de la Force Mobile (Armée de terre) procédèrent à une nouvelle analyse le 26 octobre. Puis, le 8 novembre, le président Bush annonça que son pays envisageait de doubler le nombre de militaires américains dans la région. Dans une déclaration à la presse le 12 novembre, Mulroney n'a pas écarté la possibilité d'envoyer des troupes

---

<sup>105</sup> Ainsi, il est probable qu'on aurait désigné un général à deux étoiles (ou l'équivalent) pour commander le contingent canadien. De plus, Maloney laisse entendre qu'on aurait dû tenir compte des possibilités d'affaires offertes par la reconstruction du pays dévasté. Maloney, « Missed Opportunity », p. 45.

<sup>106</sup> Maloney, *War Without Battles*, 450. Maloney indique que les Anglais servaient évidemment leurs propres intérêts en sollicitant l'assistance canadienne pour amplifier leur propre contribution, alors qu'au contraire, cela aurait probablement rappelé aux Canadiens l'ancienne relation de type coloniale.

terrestres advenant une demande en ce sens<sup>107</sup>. Le lendemain, le personnel mit la touche finale à une analyse plus détaillée pour le CEMD ; fait notable, celle-ci portait sur une unité de la taille d'un groupe-brigade. Le même jour, le ministre des Affaires étrangères Joe Clark rencontra aux Bermudes le secrétaire d'État américain James Baker, après quoi les médias spéculèrent sur l'éventualité que les Américains aient réclamé l'envoi de troupes terrestres ; pourtant, ces derniers n'ont jamais officiellement adressé de demande précise à cette fin<sup>108</sup>. Le CEMD ordonna alors de préparer un plan d'urgence plus détaillé pour l'option éventuelle d'un groupe-brigade, sous le nom de code *BROADSWORD*, plan terminé et présenté le 23 novembre.

Les fondements de l'opération *BROADSWORD* font ressortir des aspects importants d'une participation éventuelle des forces terrestres<sup>109</sup>. Le groupe-brigade devait être basé avec le 4 GBMC en Europe, et augmenté de troupes venues du Canada. Parmi les tâches potentielles envisagées dans son cas, mentionnons le rôle d'unité de réserve dans une division blindée pour contrer les infiltrations ennemies, des opérations sur des manœuvres ou de camouflage, ou une surveillance de la sécurité des zones arrière. Ces choix semblaient valables, malgré le risque indubitable de voir cette formation obligée d'exécuter des tâches imprévues et plus exigeantes à cause de

---

<sup>107</sup> Morin et Gimblett, p. 132. Morin souligne que les paroles prononcées par Mulroney sont un exemple classique de « coup de sonde » destiné à l'opinion publique. Tout au long de la crise, cette opinion publique a été scrutée à la loupe; l'humeur de l'électorat, bien que favorable à une intervention ferme contre l'Iraq, était réfractaire au déploiement de forces terrestres canadiennes. Entrevue, 7 janvier 1999.

<sup>108</sup> Maloney, *War Without Battles*, p. 452. Morin confirme que cette discussion a bel et bien eu lieu, mais nie que le secrétaire d'État ait fait des pressions spécifiques pour l'obtention de troupes terrestres. Celui-ci voulait plutôt tâter le terrain en vue de convaincre les alliés de contribuer davantage à l'effort collectif, contribution qui aurait été appréciée. Entrevue, 7 janvier 1999.

<sup>109</sup> Les précisions sur le plan proviennent du livre de Maloney, « Missed Opportunity », pp. 40-2.

conditions chaotiques sur le champ de bataille<sup>110</sup>. Le plan prévoyait au total 135 jours pour la préparation, le déploiement et l'instruction du groupe-brigade et des troupes de soutien connexes fortes de 12 000 hommes. Mais on avait relevé de sérieux problèmes aux plans de la logistique, des ressources médicales et du soutien ainsi que des lacunes dans les moyens de transport maritimes et l'équipement essentiel comme les chars et les hélicoptères.

Le plan d'urgence faisait l'objet de beaucoup de critiques portant à la fois sur l'ampleur de la formation projetée et la liste approximative d'équipement supplémentaire. Certaines améliorations proposées par rapport aux capacités de combat allaient de soi puis que les responsables du groupe opérationnel naval étaient arrivés à des conclusions semblables, mais la facture globale aurait sans nul doute paru excessive et on parlait ouvertement de matériel « plaqué or ». Mais il ne faut pas oublier le contexte : les chercheurs affectés à la planification des opérations prévoyaient des pertes importantes. Vu leur responsabilité de remédier aux risques accrus qu'impliquent les combats au sol, les officiers d'état-major contribuèrent à orienter le plan d'urgence dans le sens de l'autonomie et de la réduction des risques<sup>111</sup>. Les insinuations voulant que les estimations des pertes ne tiennent pas compte de la grande supériorité des alliés occidentaux dénotent une certaine sagesse ; à l'époque, on tenait en haute opinion

---

<sup>110</sup> Depuis lors, comme l'avait fait remarquer le feld-maréchal Helmuth Graf Von Moltke, « aucun plan opérationnel ne peut survivre au premier affrontement avec le principal corps d'armée ennemi. » Citation tirée de l'ouvrage de Gunther E. Rothenberg, « Moltke, Schlieffen et la doctrine de l'enveloppement stratégique », dans *Makers of Modern Strategy: From Machiavelli to the Nuclear Age*, Peter Paret, éd. (Princeton, Presses de l'Université de Princeton, 1986), pp. 299-300.

<sup>111</sup> Ce constat est étayé par des observations personnelles de l'auteur qui servait alors au QG de la FMC. Rappelons également que dans les instituts d'enseignement militaire, on insiste souvent sur les conséquences historiques des erreurs de planification de l'état-major.

l'adversaire très expérimenté et qui aurait le temps de préparer une défense poussée. Les Américains s'attendaient eux aussi à subir de lourdes pertes, du moins quand il s'agissait de planification<sup>112</sup>.

Le QGDN a fini par mettre le plan sur les tablettes ; ce n'était après tout qu'un plan d'urgence, et de toute manière, l'échéancier américain pour les opérations visant à expulser les troupes iraqiennes du Koweït l'avait supplanté. Le contingent canadien a alors obtenu le renfort de nouveaux appareils, et un hôpital de campagne de l'Armée a été déployé sur la demande des Anglais. Mais la question demeure à savoir s'il était possible ou non d'envoyer des forces terrestres combattantes. Le facteur coût entrainait certainement en ligne de compte, car la vague de compressions dans le budget de la Défense après la Guerre froide avait déjà débuté et l'on ne savait pas trop si le gouvernement acceptait de débloquer des fonds additionnels. Toutefois, on aurait pu modifier le plan d'urgence en y appliquant des restrictions plus explicites, à condition que les autorités militaires et politiques exercent une direction plus ferme. La planification militaire commence par l'établissement d'objectifs et d'hypothèses spécifiques, et s'enchaîne par un processus logique consistant à déterminer la meilleure marche à suivre. Il est vrai que l'Armée canadienne souffrait de sérieuses pénuries de matériel, mais il aurait été possible de mettre sur pied une force combattante utile militairement<sup>113</sup>. En effet, d'autres troupes terrestres déployées dans le théâtre d'opérations comme la Division de chars légers

---

<sup>112</sup> Jusqu'à 7 000 tués et 20 000 blessés. Andrew Bennett, « Sheriff of the Posse: American Leadership in the Desert Storm Coalition » dans Bennett et al, p. 42.

<sup>113</sup> On aurait pu remédier à certaines de ces pénuries; par exemple, l'Armée américaine avait offert de prêter des chars. Maloney, « Missed Opportunity », p. 44.

française et la 4<sup>e</sup> Brigade blindée britannique, n'étaient peut-être pas comparables aux formations de l'Armée américaine dotée d'un équipement plus lourd et plus moderne, mais elles ont néanmoins rempli efficacement leur rôle sur le champ de bataille<sup>114</sup>.

Cependant, vu les échéances de la coalition pour imposer une décision, le principal problème résidait dans l'insuffisance probable des moyens de transport stratégiques (tant militaires que civils) disponibles pour amener le groupe-brigade au front<sup>115</sup>. Quoi qu'il en soit, ce ne sont pas tellement les lacunes de l'Armée de terre qui ont motivé la décision de ne pas envoyer de troupes combattantes terrestres dans la région du Golfe persique. Après avoir étudié le dossier de façon exhaustive, un des historiens officiels de ce conflit est arrivé à la conclusion que Mulroney avait décidé essentiellement d'opter pour l'abstention en septembre, surtout à la lumière d'une évaluation de l'opinion publique ; néanmoins, les militaires ont continué en novembre à établir des plans d'urgence à cause de la possibilité persistante que les Américains leur en fassent spécifiquement la demande. Si l'on n'a pas envoyé de troupes combattantes terrestres dans la région du Golfe, c'est surtout parce que ni le gouvernement du Canada, ni celui des États-Unis, ne considérait leur apport indispensable. Les Américains avaient besoin de l'appui diplomatique du Canada et de la légitimité conférée par le

---

<sup>114</sup> *Ibid.*, p. 45.

<sup>115</sup> D'après Maloney, si le gouvernement canadien avait accepté de fournir une telle contribution, « les Américains nous auraient épaulés [en soutenant le déploiement]. » Maloney, « Missed Opportunity », p. 43. C'est possible, mais improuvable rétrospectivement; d'ailleurs, les Américains avaient eux-mêmes des problèmes de déploiement à surmonter.

multilatéralisme, deux aspects qu'ils ont rapidement obtenus<sup>116</sup>. Un groupe-brigade aurait pu se rendre utile sur le champ de bataille, mais il n'était pas essentiel pour remporter la victoire ; le général Colin Powell allait veiller à ce que les forces terrestres américaines disposent d'une supériorité écrasante avant de déclencher l'offensive. Une participation élargie sur le théâtre d'opérations aurait eu pour effet de compliquer la logistique, les structures de commandement et le contrôle.

Comparativement au cas de la Corée quarante ans auparavant, un contingent terrestre canadien aurait été relativement moins utile pour la puissance à la tête de la coalition, compte tenu du contexte stratégique très différent. Le piètre degré de préparation de l'Armée canadienne, dû au mauvais état de l'équipement, aux lacunes organisationnelles et à l'insuffisance des moyens d'entraînement et de déploiement, rendait essentiellement superflue la présence d'un contingent nombreux pour mener les opérations envisagées par les Américains<sup>117</sup>. Tant que l'on maintenait un vernis de multilatéralisme, l'objectif était atteint; la présence de contingents terrestres d'autres pays aurait compliqué encore plus une opération déjà difficile. En outre, certains aux États-Unis trouvaient pratique le « mythe du multilatéralisme », mais son application effective

---

<sup>116</sup> James Baker a indiqué que sa dernière tournée avant le déclenchement de l'offensive aérienne avait eu lieu « ... chez nos plus solides alliés, l'Angleterre et le Canada. » James A. Baker, III, *The Politics of Diplomacy: Revolution, War & Peace, 1989-1992* (New York, G.P. Putnam's Sons, 1995), p. 377.

<sup>117</sup> Cela n'est pas étonnant vu que le 4 GBMC avait pour mission de participer à la défense de l'Europe. Il aurait pu combattre au Moyen-Orient, au même titre que les troupes américaines et britanniques stationnées en Allemagne, mais le manque de moyens de déploiement et l'ampleur des effectifs supplémentaires requis auraient été plus problématiques dans le cas du Canada.



aurait restreint la liberté d'action des Américains<sup>118</sup>.

Par ailleurs, on considérait dans ces circonstances, du point de vue canadien, que l'appui diplomatique nécessaire à la légitimité et l'offre d'une assistance militaire symbolique suffisait. La décision de ne pas envoyer de troupes terrestres s'explique du fait que le Canada n'avait pas d'intérêts directs dans la région et que les alliés ne pourraient y tirer d'avantages. De toute manière, le CEMD n'approuvait pas un tel déploiement et tout le monde n'était pas convaincu dans les rangs de l'Armée de terre qu'il se justifiait<sup>119</sup>. Si l'on compare les apports respectifs des divers pays en lice, le Canada avait déjà surpassé largement la contribution de la plupart des autres moyennes puissances en envoyant un escadron de chasse<sup>120</sup>. John Kirton prétend que le gouvernement ne voulait pas se joindre au triumvirat historique réunissant la France, l'Angleterre et les États-Unis pour accomplir le sale boulot des combats terrestres parce que le Canada ne disposait pas de moyens militaires directement utiles et à cause du souvenir douloureux du sort tragique des forces expéditionnaires, à Hong Kong et

---

<sup>118</sup> Harry G. Summers, *On Strategy II: A Critical Analysis of the Gulf War* (New York, Dell, 1992), p. 252. Summers cite l'opinion de Charles Krauthammer avec qui il est essentiellement d'accord. Cette perception voulant que le multilatéralisme soit un leurre explique peut-être pourquoi les Américains se sont abstenus de consulter leurs partenaires sur des questions importantes comme la transition entre l'opération défensive Bouclier du désert et l'offensive Tempête du désert. Bennett, « Sheriff of the Posse », p. 41.

<sup>119</sup> Nul doute que plusieurs membres de l'armée de terre appuyaient résolument un tel déploiement. Certains d'entre eux au moins souhaitaient ainsi faire valoir les intérêts de leur propre élément, tout comme certains membres des autres éléments.

<sup>120</sup> Voir le tableau intitulé « Middle Power Contributions to the Gulf Coalition » dans l'ouvrage d'Andrew F. Cooper et Kim Richard Nossal, « The Middle Powers in the Gulf Coalition: Australia, Canada and the Nordics Compared », dans Bennett et al, 270. Soulignons que, pour ce qui est de la visibilité, le Canada n'avait même pas réussi le test de la « fiche de comparaison du partage du fardeau » plutôt présomptueuse de Les Aspin, qui évaluait la contribution de 16 pays alliés en fonction de catégories fourre-tout par rapport à l'Europe et à d'autres États arabes. Le fait que notre pays ne s'est pas vu décerner la mention échec, du moins, devrait reconforter quelque peu les Canadiens. Les Aspin, « Persian Gulf Crisis Report Card » *Orbis* 35, n° 4 (automne 1991), p. 120.

Dieppe, et des crises de la conscription<sup>121</sup>. C'est peut-être vrai, mais l'absence d'arguments convaincants en faveur d'un déploiement a été un facteur plus déterminant. En résumé, il n'y a jamais eu de demande officielle en ce sens, cela ne répondait pas à un besoin militaire précis et les intérêts nationaux n'étaient pas en jeu.

Par conséquent, on ne saurait qualifier d'« occasion ratée » la décision de ne pas envoyer de troupes terrestres au combat durant la guerre du Golfe puisque les retombées politiques n'étaient pas commensurables avec les éventuels inconvénients politiques. Toutefois, il faut aussi comprendre que le contexte de la Guerre du Golfe était unique, et ne peut donc pas servir de modèle pour évaluer les crises et opérations futures. En Corée, le Canada avait des intérêts au plan de la sécurité vu la menace d'une nouvelle guerre mondiale, alors que l'unanimité des grandes puissances pendant la Guerre du Golfe empêchait qu'une nouvelle menace du genre vienne mette directement en péril la sécurité collective.

## **MISSIONS DE RÉTABLISSEMENT DE LA PAIX DURANT LES ANNÉES 90**

Bien que la présente étude retrace surtout l'évolution des forces expéditionnaires combattantes, l'avènement des « missions de maintien de la paix de la deuxième génération » dans les années 1990 est venu brouiller la distinction entre les deux types de

---

<sup>121</sup> Kirton, p. 389.

mission, de sorte que ce phénomène mérite un examen<sup>122</sup>. Au cours de la première moitié de cette décennie, les opérations de maintien de la paix et le nombre de soldats participants ont grimpé en flèche, tandis que les mandats devenaient beaucoup plus complexes : intervenir dans les guerres civiles, patrouiller dans les zones dangereuses, organiser des élections, désarmer les milices, reconstruire les infrastructures, protéger les minorités, évacuer les groupes ethniques menacés, s'occuper des échanges de prisonniers, tracer les frontières, etc<sup>123</sup>. Cela posait de réels défis pour la politique de sécurité canadienne à cause de l'obligation de concilier le devoir politique de fournir une contribution avec l'érosion des ressources militaires. Alors qu'autrefois, les engagements par le biais d'alliances restreintes permettaient de gagner en influence, la participation aux opérations de pacification multilatérales offrait des perspectives semblables pour le Canada dans le contexte de l'après-guerre froide. Le degré réel d'influence ainsi obtenu est matière à discussion, mais une éventuelle abstention aurait pu entraîner des effets négatifs considérables. Du point de vue politique, l'aspect primordial est peut-être le fait que les électeurs admettaient volontiers une telle participation<sup>124</sup>. L'Armée de terre, après avoir été quelque peu éclipsée par les deux autres éléments durant la Guerre du Golfe, a ensuite déployé ses troupes à l'occasion d'une série de missions d'une intensité opérationnelle voisine de l'état de guerre réel qui ont drainé à l'extrême ses capacités.

---

<sup>122</sup> L'expression « missions de maintien de la paix de la deuxième génération » désigne les opérations actives plus complexes menées après 1989 impliquant des mandats ambitieux décrétés souvent sans le consentement des belligérants. Mentionnons notamment les cas du Cambodge, de l'ex-Yougoslavie, de la Somalie, du Rwanda, de Haïti et de l'Angola. Hillen, pp. 25-9. Voir également Allen G. Sens, *Somalia and the Changing Nature of Peacekeeping: The Implications for Canada*. (Ottawa, ministère fédéral des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 1997), pp. 50-3.

<sup>123</sup> Jocelyn Coulon, *Soldiers of Diplomacy: The United Nations, Peacekeeping, and the New World Order*, traduit par Phyllis Aronoff et Howard Scott. (Toronto, Presses de l'Université de Toronto, 1998), pp. ix-x.

<sup>124</sup> Jockel, *Canada and International Peacekeeping*, pp. 15-16.

Après avoir vu la réticence à déployer l'Armée de terre pendant la crise du Golfe, il est pour le moins surprenant de constater à quel point le gouvernement canadien s'est empressé résolument d'envoyer des troupes en Somalie sous commandement américain, même si on s'attendait à ce que les combats atteignent un degré d'intensité très différent<sup>125</sup>. Il est difficile d'évaluer la valeur opérationnelle de cette mission, l'attention publique ayant été accaparée par le battage médiatique à propos des déficiences et des gestes répréhensibles des membres du groupement-tactique du Régiment Aéroporté canadien. Mais le déploiement de la Force d'Intervention Unifiée en Somalie (UNITAF), qui représentait la première mission en vertu du chapitre VII de l'ONU depuis la guerre civile au Congo, a livré des enseignements importants sur l'utilité d'une telle force après la fin de la Guerre froide. Les pressions internationales et intérieures pour qu'on intervienne afin de prévenir un désastre humanitaire intolérable avaient donné un élan irrésistible et forcé les politiciens à aller de l'avant. Même si on peut juger dans l'ensemble que les troupes canadiennes se sont bien comportées, les problèmes liés aux règles d'engagement et les retombées des incidents suscités par des contacts étroits avec la population locale ont démontré les risques qu'implique l'intervention de forces terrestres<sup>126</sup>. Toutefois, les forces terrestres avaient en l'occurrence fourni l'assistance la plus importante qu'on pouvait assurer. Et vu l'ampleur globale de l'opération, le déploiement d'une unité de la taille d'un groupement-tactique et d'autres atouts ont suffi

---

<sup>125</sup> Dan Loomis a affirmé que la décision du premier ministre Mulroney « venait dissocier le projet de contingent canadien... de toutes les mesures soigneusement calculées visant à permettre aux autorités canadiennes d'exercer le contrôle sur la politique et la stratégie au plus haut niveau. » Dan Loomis, *The Somalia Affair* (Ottawa, DGL Publications, 1996), p. vii.

<sup>126</sup> Canada, Commission d'enquête sur le déploiement des forces canadiennes en Somalie (Ottawa, ministère fédéral des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 1997), résumé, pp.30-1.

pour que le Canada acquière une certaine visibilité, grâce à l'établissement d'un commandement de la force conjointe relevant du commandant de l'UNITAF<sup>127</sup>.

L'expérience canadienne en ex-Yougoslavie livre les preuves les plus évidentes de la nouvelle orientation des missions de maintien de la paix, un aspect important pour l'analyse des forces expéditionnaires. Les divers types d'actions menées dans le cadre des missions de pacification, comme les opérations offensives contre la poche de Medak, confirment de façon flagrante le caractère indispensable de forces militaires aptes au combat<sup>128</sup>. L'intervention en Yougoslavie a démontré amplement que les lacunes au plan du matériel, l'imposition de tâches excessives par rapport aux effectifs engagés et la faible cohésion qui règne dans les unités improvisées et rapiécées entraînent des conséquences néfastes<sup>129</sup>. De plus, l'obligation d'assurer la rotation des unités empêchait dans une large mesure l'armée de maintenir l'aptitude au combat des soldats, particulièrement à l'échelon des groupes-brigades<sup>130</sup>.

Là encore, les troupes canadiennes se sont en général bien acquittées de leurs tâches dans des circonstances très difficiles. Mais l'expérience de la Force de Protection des Nations Unies (FORPRONU) a révélé que même la participation d'unités terrestres de grande envergure ne garantit aucunement une participation aux prises de décisions, du

---

<sup>127</sup> Capitaine R. Pupetz, éd., *In the Line of Duty* (ministère de la Défense nationale, 1994), p. 15.

<sup>128</sup> "Medak Pocket: Uncommon Valour" *The Maple Leaf* 1, n° 5 (juin 1998), p. 10.

<sup>129</sup> Canada, vérificateur général, *Rapport du vérificateur général du Canada à la Chambre des communes* (Ottawa, ministère fédéral des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 1996), pp. 7-23 à 7-27 et 7-29 à 7-31.

<sup>130</sup> Jockel, *Canada and International Peacekeeping*, pp. 30-40.

moins pas au plus haut niveau. La création du groupe de contact a eu pour effet d'exclure le Canada d'un organe décisionnel majeur, et les tentatives de l'OTAN de forcer la main aux Serbes par des frappes aériennes, sans y adjoindre de forces terrestres suffisamment puissantes, faisaient courir aux groupes de soldats canadiens isolés un risque déraisonnable<sup>131</sup>. La réaction prévisible des Serbes, soit s'emparer d'otages, démontre qu'il aurait fallu alors disposer de forces combattantes plus importantes, ce qui posait un sérieux dilemme politique.

En 1995, à mesure que la situation en Bosnie se dégradait, on a mis au point un plan d'urgence multinational afin de retirer les forces de l'ONU en cas de nécessité. Les autorités canadiennes par le biais du plan opérationnel 40-104, envisageaient de fournir un contingent de 20 000 hommes sous commandement américain<sup>132</sup>. Les détails de cette mission demeurent secrets, mais l'ampleur de ce processus de planification d'urgence est venue rappeler que les interventions dans les coins du globe en proie à des troubles, sous l'égide de l'ONU ou non, impliquent en soi des risques marqués. De graves lacunes au niveau des capacités auraient nui éventuellement à des missions de sauvetage aussi difficiles, alors qu'en réalité, le fait que le Canada était incapable de rescaper ses propres soldats aurait pu entraîner des conséquences politiques incalculables. Par conséquent, les décisions quant à la participation à des missions de maintien de la paix de la deuxième

---

<sup>131</sup> John Hillen abonde dans le même sens en concluant que le recours aux frappes aériennes de l'OTAN étaient incompatibles avec la structuration et le rôle de la FORPRONU. Hillen, 176-7. « Medak Pocket: Uncommon Valour » *The Maple Leaf* 1, n° 5 (juin 1998), p. 10.

<sup>132</sup> Richard Holbroke, *To End A War* (New York: Random House, 1998), p. 65.

génération rendaient d'autant plus impérieuse la mise sur pied de forces expéditionnaires terrestres bien préparées et aptes au combat.

Le passage de la FORPRONU à la Force de mise en œuvre du plan de paix (IFOR) et à la Force de stabilisation (SFOR) montrait clairement que l'utilisation de la force était toujours profitable quand les circonstances le justifiaient. L'IFOR s'était vue attribuer un mandat sans ambiguïté dans le cadre d'un arrangement politique ferme, c'est-à-dire les accords de paix de Dayton, et disposait de forces militaires suffisantes pour intimider les factions belligérantes et mener au besoin des opérations coercitives<sup>133</sup>. Le Canada avait fourni à l'IFOR un apport raisonnable dans les circonstances, quoique les troupes étaient structurées assez bizarrement et que la décision avait été prise avec passablement de réticence<sup>134</sup>. Là encore, le gouvernement canadien était peu enclin à assumer les conséquences d'une éventuelle abstention, et il a réagi en participant aux efforts de la coalition de la seule façon qui convenait réellement en l'occurrence, par l'envoi de forces terrestres aptes au combat. Somme toute, le courant internationaliste était parvenu à survivre, mais le mot d'ordre était de contribuer de façon minimale tout en comptant sur un retour maximal sur l'investissement.

---

<sup>133</sup> Hillen, p. 166.

<sup>134</sup> Joel J. Sokolsky, *The Americanization of Peacekeeping: Implications for Canada* (Kingston, Centre de relations internationales de l'Université Queen's, 1997), 41-4. En ce qui concerne la structuration des forces, voir Stethem, pp. 18-19.

## CONCLUSION

Nous avons, dans ce mémoire, un large éventail de situations passées, qui permettent de tirer des conclusions quant à l'utilité des forces expéditionnaires déployées naguère. Soulignons que ces conclusions ne se limitent pas exclusivement à l'Armée de terre; elles s'appliquent à divers degrés aux autres éléments. Le gouvernement canadien a traditionnellement envoyé des forces combattre à l'étranger pour trois raisons différentes, quoique complémentaires. Premièrement, un tel déploiement allait dans le sens de la stratégie nationale en favorisant l'atteinte des objectifs diplomatiques, c'est-à-dire accroître la souveraineté nationale et influencer les opinions des alliés<sup>135</sup>. Deuxièmement, elles étaient envoyées outremer pour participer à l'anéantissement de menaces directes contre la sécurité nationale, surtout évidemment durant les deux guerres mondiales, et contribuer d'une manière plus générale à la stabilité mondiale. Enfin, on les déployait pour satisfaire la population qui réclamait une intervention, alors que celles-ci allaient probablement à l'encontre des vœux du gouvernement. Les trois périodes examinées illustrent diverses combinaisons des trois thèmes dominants de la stratégie nationale canadienne : l'impérialisme britannique, l'isolationnisme et l'internationalisme.

L'analyse des expériences passées fait ressortir également certaines caractéristiques par rapport aux forces expéditionnaires bien que ces caractéristiques ne soient pas nécessairement propres au Canada. Le déploiement de troupes a entraîné des coûts considérables et des pertes en termes de vies humaines. La nature des conflits

---

<sup>135</sup> Douglas, 281-3. Douglas souligne qu'à certaines périodes de l'histoire canadienne, les forces militaires nationales ont représenté « le principal moyen d'action diplomatique et politique dont disposaient les décideurs canadiens ».



impliquait un prix plus élevé à payer pour le déploiement de ces formations complexes comprenant des effectifs plus nombreux, dépendant des conditions qui régnaient sur les champs de bataille. De ce fait, pour la participation aux conflits internationaux, l'envoi de forces terrestres combattantes a toujours été l'option la moins appréciée. Par essence, les troupes terrestres sont plus difficiles à retirer (un prolongement du « facteur otage » s'appliquant aux forces déployées en temps de paix), de sorte qu'elles représentent le degré ultime de détermination nationale et d'engagement en vue d'atteindre un objectif particulier. Il en a parfois résulté des crises mettant en péril l'unité nationale, lorsque les deux groupes nationaux ayant un poids politique crucial divergeaient d'opinion quant à la nécessité d'envoyer des troupes combattre outre-mer compte tenu des coûts que cela impliquait. La plus grande visibilité procurée par un contingent de l'Armée de terre représentait un critère important dans le choix du type de participation; tout naturellement, les dirigeants sont portés à faire en sorte que le pays retire le maximum de crédits pour un tel apport. Cependant, les gouvernements canadiens successifs ont en général admis que notre pays ne joue qu'un rôle limité dans les prises de décisions stratégiques et opérationnelles, surtout en raison de l'importance relativement restreinte de notre pays et en particulier de sa puissance militaire limitée, et aussi en partie à cause des préférences des politiciens canadiens.

## BIBLIOGRAPHIE

- Alexander, Bevin. *Korea: The First War We Lost*. New York: Hippocrene Books, 1986.
- Anderson, Brian C. *Raymond Aron: The Recovery of the Political*. Lanham: Rowman & Littlefield Publishers, 1997.
- Aron, Raymond. *Dimensions de la conscience historique*, Paris: Édition coll. Agora, c1998.
- Bercuson, David. *True Patriot*. Toronto: Presses de l'Université de Toronto, 1993.
- Byers, R.B. *Canadian Security and Defence: the Legacy and the Challenges*. Londres: International Institute for Strategic Studies, 1986.
- Coulon, Jocelyn. *Soldiers of Diplomacy: The United Nations, Peacekeeping, and the New World Order*. Phyllis Aronoff and Howard Scott, trans. Toronto: Presses de l'Université de Toronto, 1998.
- Eayrs, James. *In Defence of Canada: From the Great War to the Great Depression*. Toronto: Presses de l'Université de Toronto, 1964.
- . *In Defence of Canada: Appeasement and Rearmament*. Toronto: Presses de l'Université de Toronto, 1965.
- . *In Defence of Canada: Growing Up Allied*. Toronto: Presses de l'Université de Toronto, 1980.
- English, John A. *Failure in High Command: The Canadian Army and the Normandy Campaign*. Ottawa: Golden Dog, 1995.
- Foot, Rosemary. *The Wrong War: American Policy and the Dimensions of the Korean Conflict, 1950-1953*. Ithaca: Presses de l'Université Cornell, 1985.
- Granatstein, J.L. *Canada 1957-1967: The Years of Uncertainty and Innovation*. Toronto: McClelland and Stewart, 1986.
- . *The Generals: The Canadian Army's Senior Commanders in the Second World War*. Toronto: Stoddart, 1993.
- . *How Britain's Weakness Forced Canada in the Arms of the United States*. Toronto: Presses de l'Université de Toronto, 1989.

- . *The Ottawa Men: The Civil Service Mandarins, 1935-1957*. Toronto: Presses de l'Université de Toronto, 1998.
- . *Yankee Go Home? Canadians and Anti-Americanism*. Toronto: HarperCollins, 1996.
- Granatstein, J.L., ed. *Canadian Foreign Policy: Historical Readings. Revised Edition*. Toronto: Copp Clark, 1993.
- . *Canadian Foreign Policy Since 1945: Middle Power or Satellite?* 3<sup>rd</sup> ed. Toronto: Copp Clark, 1973.
- . *Towards a New World: Readings in the History of Canadian Foreign Policy*. Toronto: Copp Clark Pittman, 1992.
- Harris, Steven J. *Canadian Brass: The Making of a Professional Army, 1860-1939*. Toronto: Presses de l'Université de Toronto, 1988.
- Haycock, R.G. *Sam Hughes: The Public Career of a Controversial Canadian, 1885-1916*. Waterloo: Presses de l'Université Wilfrid Laurier, 1986.
- Hillen, John. *Blue Helmets: The Strategy of UN Military Operations*. Washington: Brassey's, 1998.
- Hilliker, John F., ed. *Documents on Canadian External Relations, Vol. 10: 1944-1945, Part I*. Ottawa: Ministère des Approvisionnements et Services Canada, 1987.
- Hillmer, Norman and J.L. Granatstein. *Empire to Umpire: Canada and the World to the 1990s*. Toronto: Copp Clark Longman, 1994.
- Hunt, B.D. and R.G. Haycock eds. *Canada's Defence: Perspectives on Policy in the Twentieth Century*. Toronto: Copp Clark Pitman, 1993.
- Jockel, Joseph. *Canada and International Peacekeeping*. Toronto: Canadian Institute of Strategic Studies, 1994.
- Maloney, Sean. *War Without Battles: Canada's NATO Brigade in Germany 1951-1993*. Toronto: MCGraw-Hill Ryerson, 1997.
- Marteinson, John, ed. *We Stand On Guard: An Illustrated History of the Canadian Army*. Montréal: Ovale, 1992.
- McLin, Jon B. *Canada's Changing Defense Policy, 1957-1963: The Problems of a Middle Power in Alliance*. Baltimore: Presses de l'Université Johns Hopkins, 1967.

- Miller, Ronnie. *Following the Americans to the Persian Gulf: Canada, Australia and the Development of the New World Order*. Londres: Presses de l'Université Associated, 1994.
- Morin, Major Jean and Lieutenant-Commander Richard Gimblett. *Operation Friction 1990-1991: The Canadian Forces in the Persian Gulf*. Toronto: Presses Dundurn, 1997.
- Nossal, Kim Richard. *The Politics of Canadian Foreign Policy*. Scarborough: Prentice-Hall, 1997.
- Nicholson, G.W.G. *Canadian Expeditionary Force 1914-1919*. Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1962.
- Penlington, Norman. *The Alaska Boundary Dispute: A Critical Reappraisal*. Toronto: McGraw-Hill Ryerson, 1972.
- Reid, Escott. *Time of Fear and Hope: The Making of the North Atlantic Treaty 1947-1949*. Toronto: McClelland and Stewart, 1977.
- Schreiber, Shane. *Shock Army of the British Empire: The Canadian Corps in the Last 100 Days of the Great War*. Westport: Praeger, 1997.
- Stacey, C.P. *Arms, Men and Governments: The War Policies of Canada 1939-1945*. Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1970.
- Summers, Harry G. *On Strategy II: A Critical Analysis of the Gulf War*. New York: Dell, 1992.
- Swettenham, John. *Allied Intervention in Russia 1918-1919: And the Part Played by Canada*. Toronto: Ryerson Press, 1967.
- Thompson, John Herd and Stephen J. Randall. *Canada and the United States: Ambivalent Allies*. Athens: Presses de l'Université de Georgie, 1997.
- Wood, Bernard. *The Gulf Crisis: The Debates and the Stakes*. Ottawa: Canadian Institute for International Peace and Security, 1990.
- Wood, Herbert F. *Strange Battleground: Official History of the Canadian Army in Korea*. Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1966.